

FTMH : Le congrès 76, avec la
bénédictio patronale

Le troc Boukowski-Corvalan

SAVAK : nouvelles preuves

ENTRETIEN AVEC
Lucien Tronchet

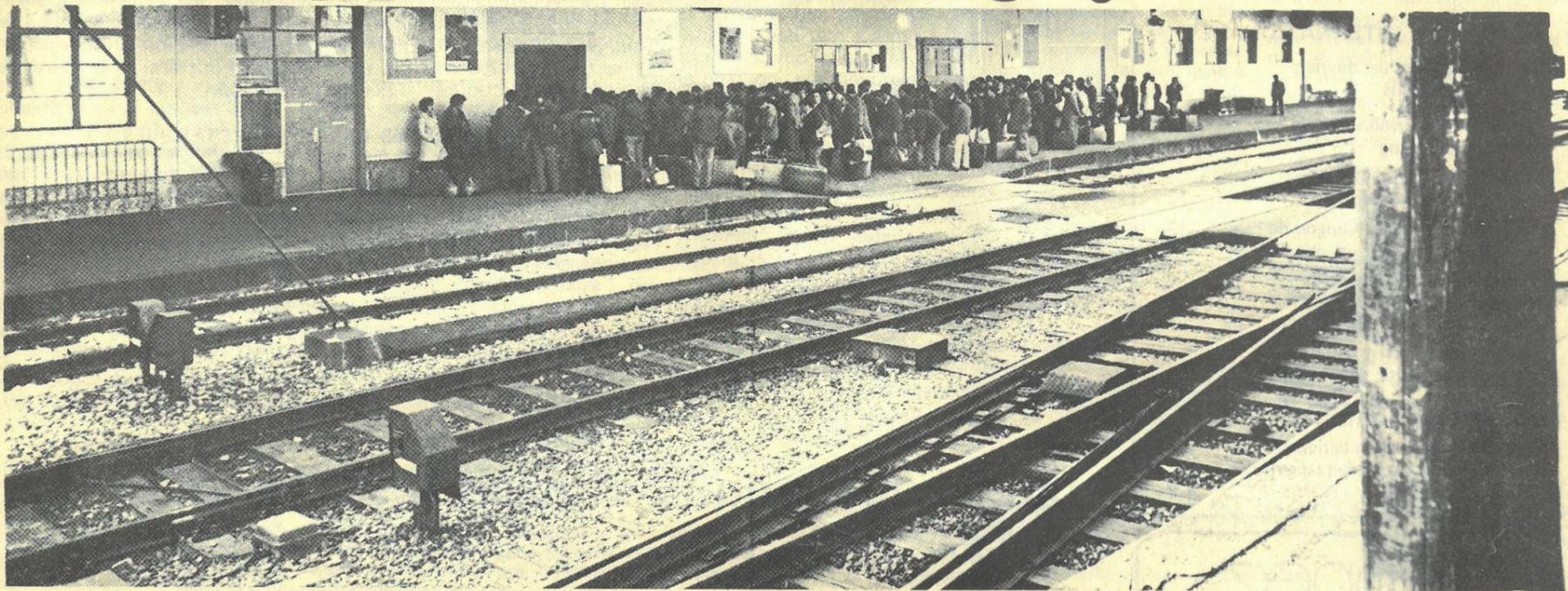
N° double 149-50 / 17.1.77

Fr. 2.-

La brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IV^{ème} internationale

A QUI PROFITE LA DIVISION SUISSES-IMMIGRES ?



**...A ceux qui licencient, bloquent les salaires,
accélèrent les cadences.**

NON AUX XENOPHOBES NON AUX DISCRIMINATIONS !

signez le referendum

On pourrait appeler ça la tactique du salami : la bourgeoisie — en l'occurrence son Parlement — s'en prend aux droits démocratiques sous un angle qui apparaît anodin : la fixation d'un délai de 18 mois pour récolter les signatures pour une initiative populaire, alors qu'aujourd'hui il n'y a aucun délai. La bourgeoisie espère bien que les travailleurs se sentent peu concernés — et réagissent même en disant "tant mieux, on nous importunera moins avec ces votations à la chaîne". Elle pourra alors passer à des mesures plus brutales, en espérant que le manque de réaction aux premières réductions des droits démocratiques ait produit l'effet voulu... à savoir l'habitude de se laisser embobiner.

Nous voulons réagir immédiatement. C'est pourquoi, d'entente avec le Conseil suisse des associations pour la paix (qui regroupe des pacifistes, des chrétiens de gauche et des socialistes de toute la Suisse), nous avons décidé de récolter les signatures nécessaires d'ici deux mois et demi pour faire passer en votation la nouvelle loi sur les droits politiques qui introduit ce délai de 18 mois. Déjà d'autres organisations de gauche, comme le POCH, ont décidé de participer à ce referendum.

Déjà la deuxième tranche du salami est découpée par le Parlement : l'élévation du nombre de signatures requis de 30 000 à

50 000 pour le referendum et de 50 000 à 100 000 pour l'initiative (la votation sera obligatoire).

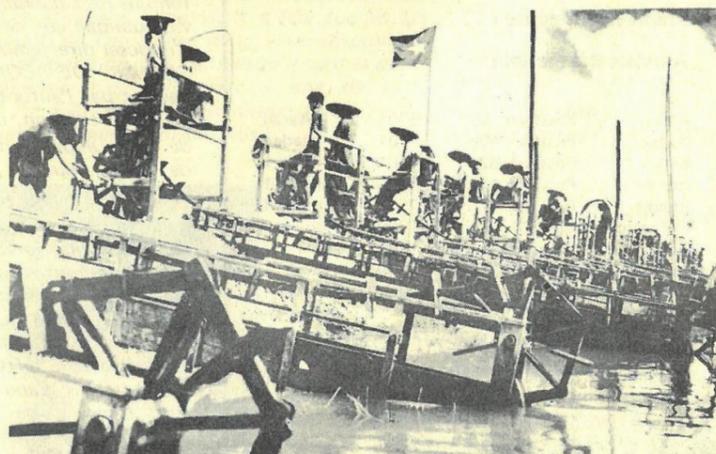
Il ne faut pas se laisser prendre au chant de sirène des politiciens bourgeois qui tentent de faire passer ces mesures sous le couvert d'une "louable intention" de "décharger" le corps électoral et les parlementaires fédéraux d'une série de questions "trop spécialisées" ou "toujours plus compliquées". En réalité, la bourgeoisie et les politiciens aux ordres du patronat veulent prendre des mesures préventives pour les années futures. Ils sont satisfaits qu'en trois ans de crise, les travailleurs n'aient pas réussi —

page 2

NON AU DELAI DE 18 MOIS !

Vietnam réunié : DIFFICILE TRANSITION

Les problèmes de la reconstruction et les dangers bureaucratiques. Pierre Rousset analyse les débats du IV^{ème} Congrès du PCV, le premier après la victoire. page 13



Le Vietnam après la guerre : à l'industrialisation primitive s'ajoutent les destructions de la guerre impérialiste. Dans ces rizières, l'irrigation est assurée par d'ingénieux systèmes ; mais la seule énergie est encore la force humaine...

sommaire

Referendum sur les droits d'initiative	1, 2
Tribunal Russell II sur les "Berufsverbot"	2
éditorial : le calendrier politique 77	3
Colombier : répression contre un soldat	4
Bienne : les jeunes contre le racisme	4
MMH Moutier : licenciements	4
Genève : le fasciste n'a pas pu parler	4
fondation d'une section du Manifeste Démocratique	4
Non aux xénophobes le 13 mars	
1.- ce que veut Schwarzenbach	5
FEMMES : l'avortement aux chambres	6
SAVAK : de nouvelles preuves	6
DOCUMENT : le congrès FTMH 1976	
Sous l'oeil bienveillant des patrons	7, 10-11
Rupture, pour l'indépendance nationale, ... quitte les Comités de Soldats	14
ACTUALITE INTERNATIONALE	
Les revendications des ouvriers de Nestlé-Colombie	12
FRANCE : le pouvoir incertain de Giscard d'Estaing	7
COLOMBIE : la lutte des prêtres, de notre correspondant	12
VIETNAM : le IVème Congrès du PCV	13
L'EVENEMENT : pays de l'Est la bureaucratie et les libertés démocratiques	16
FILMS :	
Et nous les apprentis, film tessinois	15
DOSSIER HISTORIQUE :	
La lutte des ouvriers du bâtiment genevois durant l'entre-deux-guerres, entretien avec LUCIEN TRONCHET	8-9

En défense du droit d'initiative (suite de la p. 1)

sauf quelques exceptions éclatantes — à utiliser des armes politiques et sociales pour défendre leurs intérêts. Déjà les partis bourgeois, le gouvernement et les patrons ont vu d'un très mauvais oeil la votation du 5 décembre 1976 sur les 40 heures. Mais ils ne sont pas certains de pouvoir continuer à licencier, bloquer les salaires sans qu'un jour de réelles réactions n'éclatent. Écoutons à ce sujet la voix des grands capitalistes suisses au soir du Nouvel-An :

"Les rationalisations, les restructurations se sont déroulées jusqu'ici avec étonnamment peu de conflits sociaux, malgré leur dureté inévitable". (souligné par nous) Neue Zürcher Zeitung, 31. 12. 1976.

La bourgeoisie ne cherche donc pas seulement à empêcher qu'à l'avenir les militants de la gauche syndicale et des organisations de la gauche ouvrière puissent provoquer des confrontations politiques du type de l'initiative sur les exportations d'armes, sur les 40 heures, ou le referendum sur l'augmentation des taxes sur les huiles de chauffage. Elle craint que de larges couches de travailleurs ne commencent réellement à se mobiliser et cessent de boudier ces confrontations politiques : la bourgeoisie suisse n'a pas oublié que c'est au travers de l'utilisation de ce type de droits politiques que le Parti Socialiste Suisse et l'Union Syndicale Suisse sont devenus de puissantes organisations au dé-

but du siècle. Elle n'ignore pas non plus que c'est la conjonction entre un développement des luttes ouvrières et de telles confrontations politiques qui créera un mélange explosif qui fera voler en éclat la paix du travail.

Les autres faces de la politique agressive de la bourgeoisie

Mais l'attaque aux droits politiques ne représente qu'une des facettes de la politique préventive de la bourgeoisie dans les entreprises, les services publics, et les services sociaux et l'administration, où les travailleurs les plus critiques (enseignants, militants syndicaux, objecteurs de conscience, etc) sont mis au rencart, licenciés ou simplement non nommés. Pour prévenir des mouvements sociaux dans l'armée et les écoles notamment une répression particulièrement forte s'abat sur les écoliers, les étudiants, les soldats les plus actifs. Qu'il s'agisse là (voir p. 4) d'atteintes aux droits démocratiques (libertés

d'expression, liberté d'organisation et de presse) formellement garantis par la Constitution, voilà qui gêne fort peu ces Messieurs, qui ont pris l'habitude de faire exécuter leurs basses besognes de renseignement sur leur "personnel" par des "renifleurs" du style Cincera.

Appel à l'unité

C'est l'actuelle force des partis bourgeois, la puissance des patrons dans les entreprises, qui permettent à la bourgeoisie de se lancer sans grande inquiétude dans de telles opérations de démontage des droits démocratiques. Il revient aux organisations de gauche, et tout particulièrement aux révolutionnaires de rendre l'ensemble du mouvement ouvrier traditionnel attentif aux conséquences désastreuses qu'elles pourraient avoir pour la **totalité des travailleurs**. C'est dans ce sens que nous lançons l'appel aux syndicats, au Parti Socialiste Suisse et au Parti du Travail à se joindre aux premières organisations qui ont décidé de lancer ce referendum.

la Brèche

NON A LA REDUCTION DES DROITS DEMOCRATIQUES !

Je suis disposé à participer à la récolte de signatures (dans mon entourage / sur la place publique / dans les quartiers / devant les entreprises) (1) pour le referendum contre la loi sur les droits politiques. Je vous prie de me faire parvenir exemplaires de listes de signatures.

Nom adresse

Prénom ville, n. p.

A retourner à la rédaction de "la Brèche", case postale, 1 000 Lausanne 17 (si possible avec une enveloppe affranchie à votre adresse).

(1) souligner ce qui convient

L'appel du Tribunal Russell II sur la RFA

LES ATTEINTES AUX LIBERTES FONDAMENTALES EN R.F.A. : UNE REPRESSION QUI NOUS MENACE AUSSI !

Les atteintes répétées et systématiques aux libertés fondamentales de réunion, d'expression, d'association, d'opinion et de travail en RFA commencent à alarmer une fraction toujours plus importante de l'opinion publique internationale, quand bien même l'information ne nous en est-elle pas toujours donnée avec la précision nécessaire.

Un certain nombre de comités contre la répression en RFA se sont déjà constitués un peu partout en Europe. Ils informent, sensibilisent, mobilisent de plus en plus de personnalités sur un problème dont on peut dire qu'il nous menace aussi.

En effet, de quoi s'agit-il ?

Le gouvernement (social-démocrate) allemand s'est progressivement armé d'un nombre impressionnant de moyens de pression, de dissuasion et de répression politiques et idéologiques tendant non seulement à éliminer à long terme toute trace d'une manifestation autonome dans quelque domaine de la vie publique que ce soit, mais aussi à imposer directement un **MODELE SOCIAL DE COMPORTEMENT** passant par l'autocensure préalable de toute création, de toute action, de toute expression indépendantes de celles voulues par le pouvoir politique.

Ce qui est jusqu'à présent apparu de cet arsenal juridique, outre les procédures entamées contre quelques personnalités de premier plan, est la pratique des **INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES** : "Berufsverbote". Mais le danger est d'autant plus grand qu'une annulation formelle de cette pratique n'entraînerait nullement un arrêt de la répression, d'autant plus que l'accroissement du chômage permet d'y suppléer par une sélection "naturelle", au besoin aidée quelque peu par les pouvoirs "compétents".

Les interdictions professionnelles font partie d'une stratégie globale d'intimidation politique et culturelle visant à l'élimination de toute opposition politique, syndicale, sociale ou culturelle sortant du cadre défini par la volonté des différents pouvoirs de la RFA. De cette stratégie peuvent témoigner non seulement les arrêtés sur la propagation de la violence, les décrets d'incompatibilité dans les syndicats, les conditions de détention dans les prisons, mais toute la campagne de nivellement idéologique entamée par tous les moyens de diffusion et d'information allemands, qu'ils soient publics ou privés, du trust Springer aux services de l'Education et de la Culture du gouvernement fédéral.

Cette campagne en arrive à un tel stade qu'en sont victimes des écrivains tels que Heinrich BOLL, prix Nobel de Littérature, des cinéastes tels que Volker SCHLOENDORFF ou Margrethe Von TROTTA, des acteurs, des musiciens, des chanteurs, et que les jeunes même du parti au pouvoir sont muselés, alors même que des responsables officiels offrent à un "contestataire" est-allemand, tout marxiste qu'il soit et s'affirme, une maison et une rente s'il accepte de rester en RFA après l'avoir quittée il y a longtemps pour la RDA.

Ce qui nous menace en cette volonté de nivellement par la répression et l'intimidation, c'est ce que vivent aujourd'hui les militants de gauche et les personnalités indépendantes de l'Allemagne fédérale : c'est un climat, une politique, une stratégie voulus et décidés par un pouvoir proche du nôtre géographique et structurellement, l'influençant au point qu'en Suisse alémanique déjà une volonté semblable se dessine, et qu'il ne faudrait pas grand'chose pour qu'il en soit de même en Romandie quand on apprend les difficultés qu'a un Professeur (dont le moins que l'on puisse dire est que l'accueil international fait à ses travaux est éloquent) genevois à être nommé.

Sur proposition d'un certain nombre d'organisations françaises, allemandes et italiennes, soutenues par plusieurs organisations et mouvements en Suisse (1), un **COMITE POUR LA CREATION D'UN TRIBUNAL RUSSELL R.F.A.** a été mis sur pied et se donne pour tâche de promouvoir une action internationale par la Fondation B. Russell. C'est un pas très important dans l'information et donc dans la mobilisation sur la répression en Allemagne de l'Ouest. Il est essentiel que ce Comité ait l'audience et les moyens d'un travail efficace. Important, ce l'est non seulement pour les Allemands victimes des "Berufsverbote" et des pratiques semblables, mais pour nous aussi. Nous vous appelons donc à signer, à faire signer, à diffuser le plus largement possible l'appel ci-joint, afin qu'une pression internationale étouffe le développement de la répression politique, sociale et culturelle en Allemagne. (1) cf page 4

Signez l'appel

COMITE SUISSE (Romand) POUR UN TRIBUNAL RUSSELL SUR LA REPRESSION POLITIQUE EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE
p.a. Case 207 - 1 211 GENEVE 4

APPEL :

Alarmés par les attaques répétées et systématiques contre les libertés fondamentales d'opinion, de réunion, d'association et le droit à l'emploi en République fédérale allemande, notamment par la pratique des interdictions professionnelles ("Berufsverbote")...

Persuadés de l'importance d'une information la plus large possible et d'une mobilisation de solidarité à l'échelon international...

Inquiets des conséquences de tous ordres qu'aurait le succès d'une pratique d'intimidation politique, syndicale et socio-culturelle en Allemagne... les soussignés

— condamnent des méthodes tendant à faire régner un climat permanent de méfiance, de délation, de conformisme et d'intolérance pouvant mener à la liquidation pure et simple de toute opposition à un modèle de comportement social défini par un pouvoir politique...

— affirment leur solidarité avec les victimes (enseignants, étudiants, intellectuels, artistes, personnalités indépendantes et militants progressistes) de pratiques menant à une pression constante pour l'autocensure de toute création, de toute action, de toute expression autonome...

— appellent à la création d'un Tribunal Russell sur la répression politique en Allemagne fédérale et prient la fondation Bertrand Russell d'entreprendre le travail d'information et de recherche nécessaires.

NOM et PRENOM

QUALITE

DOMICILE

DATE et SIGNATURE

abonnez-vous

Abonnement à la Brèche :
abonnement de soutien : fr. 100.-
un an, enveloppe ouverte : fr. 45.-
un an, enveloppe fermée : fr. 55.-
un an, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous

Abonnement Brèche et Inprecor couplés :
un an, enveloppe ouverte : fr. 85.-
un an, enveloppe fermée : fr. 100.-
Journal "La Brèche", CCP 10 - 25 669
Lausanne. (préciser le type d'abonnement).
Pour toute correspondance : Case postale
1000 Lausanne 17

Ed. resp. C.A. Udry.
Imprimerie : Cedips, Lausanne.

Je désire m'abonner à la Brèche, à la Brèche et Inprecor (souligner ce qui convient) :

Nom :

Adresse :

Abonnement désiré :

Adresses des sections:

Aarau	Postfach 554	5001	Aarau
Baden	Postfach 495	5401	Baden
Bâle	Postfach 820	4001	Bâle 1
Berne	Postfach 1221	3001	Berne 1
Bienne	Case 13	2500	Bienne 4
Fribourg	Case 28	1700	Fribourg 6
Genève	Case 193 Taupe	1211	Genève 2
Jura	Case 59	2800	Delémont 1
La Chaux de Fonds	Case 829	2301	La Chaux de Fonds
Lausanne	Case Postale	1000	Lausanne 17
Lucerne	Postfach 55	6000	Lucerne 14
Neuchâtel	Case 32	2000	Neuchâtel 12
Oltén	Postfach 461	4601	Oltén
Renens	Case 186	1020	Renens
Soleure	Postfach 359	4501	Soleure
Tessin	Cas. postale 12	6932	Breganzona
Winterthur	Postfach 124	8406	Winterthur
Zoug	Postfach 1155	6300	Zoug
Zurich	Postfach 299	8031	Zurich



calendrier 1977

LES PATRONS ET LEUR ETAT MONTRENT LES CROCS

"La réduction du temps de travail porte atteinte aux profits, et nous n'en voulons en aucun cas". Cet argument, c'est au fond celui qui a alimenté toute la campagne des patrons contre l'initiative pour les 40 heures. "Si les profits sont bons, les travailleurs finissent toujours par en retirer quelque chose", voilà ce que s'entendaient invariablement répondre tous les défenseurs de la réduction du temps de travail à 40 h., non seulement ceux qui proposaient d'y arriver en un an, mais même ceux qui suivaient la voie de l'Union Syndicale Suisse (USS) et étaient prêts à attendre dans certains cas encore 17 ans. Le Journal des Associations Patronales (éd. allemande, no 49) le dit clairement :

"L'Union Centrale des Associations Patronales recommande aux citoyens, comme les autres associations patronales faitières, comme les partis bourgeois, de voter nettement non. Ce refus devrait s'imposer unilatéralement, afin que les sociaux-démocrates et l'Union Syndicale Suisse — qui, on le sait, a lancé sa propre initiative pour une réduction du temps de travail — ne puissent pas tirer du résultat du vote des arguments en faveur de leur propre initiative."

Sur ce sujet comme sur d'autres, les positions de la bourgeoisie sont claires. A peine l'économie bourgeoise se remet-elle de la récession qui a débuté en 1974, que les patrons veulent déjà se prémunir contre une recrudescence de la concurrence et une nouvelle récession prévue pour 1978. C'est pourquoi ils prennent des mesures énergiques contre les salariés. Les licenciements reprennent par centaines. Rien qu'à fin novembre, en un mois, le nombre de chômeurs a augmenté de 17,8 o/o pour remonter à 15 292. Le chômage partiel est réintroduit largement, sans parler des jeunes, des femmes renvoyées au foyer, et des immigrés repoussés au-delà des frontières; tous, ils n'ont même pas le droit de figurer au nombre des chômeurs officiels. La SDES (*Société pour le développement de l'économie suisse, la puissante "Wirtschaftsförderung" suisse allemande*) reconnaît officiellement que **300 000 postes de travail auraient été supprimés ces deux dernières années.**

Bref, les patrons se dépêchent d'utiliser encore le peu de temps pendant lequel les affaires marchent un peu mieux pour accentuer encore le degré d'exploitation des travailleurs en prévision de la récession de 1977/78.

Le rythme de travail s'élève, bien que la durée du travail n'ait pas été abaissée

La situation dans les usines et les bureaux est encore plus sombre, bien que cela non plus n'apparaisse pas dans les statistiques. Et là nous tombons sur un des principaux arguments que la direction de l'USS a lancés contre l'initiative du POCH, du PSA et de la LMR, et qui a convaincu de nombreux travailleurs : **une réduction du temps de travail conduirait à une accélération infernale des cadences.** Aujourd'hui, c'est

chose faite, malgré le refus de l'initiative... Les patrons se félicitent souvent de la baisse de l'absentéisme pour cause de maladie et de l'énorme élévation de la productivité du travail. **La production a augmenté malgré la baisse du nombre de travailleurs employés.**

On peut s'en rendre compte chaque jour à l'usine ou au bureau. Bref, la peur de se faire licencier est devenue un moyen qui dépasse en efficacité tous les systèmes de surveillance savamment mis sur pied par les patrons. Les arguments des dirigeants de l'USS s'effondrent d'eux-mêmes; il ne reste que la triste réalité : là où la solidarité des travailleurs fait défaut, ce sont les capitalistes qui règnent en maîtres incontestés.

L'Etat prend la tête... de l'offensive patronale

Les patrons hésitent encore à frapper les travailleurs de plein fouet. C'est que la paix du travail leur a assuré d'énormes avantages, notamment que les travailleurs se tiennent tranquilles. Ils préfèrent s'attaquer aux travailleurs **par le biais de l'Etat.** Pas un jour sans que les journaux ne "matraquent" à propos de la TVA. Ils ne ratent pas une occasion de nous "mettre en garde" face à l'inflation, mais cela ne les gêne pas du tout de promouvoir **une TVA qui aurait pour effet de raboter au minimum 3 o/o au pouvoir d'achat des salariés.** Ils ne craignent même pas de dire ouvertement qu'ils sont aujourd'hui pour **le démontage social**, c'est-à-dire pour la réduction des dépenses sociales de l'Etat, financées avec l'argent des salariés. Ils sont aujourd'hui pour utiliser cet argent à des buts plus bourgeois...

Les socialistes, qui participent toujours à ce gouvernement agressif, ont dû avaler bien des couleuvres : le 30 novembre, leur motion au Conseil national en vue de garantir les dépenses sociales de l'Etat a été repoussée à une voix de majorité. Pourquoi les radicaux, les Union du Centre (paysans, artisans et bourgeois), qui durant longtemps, ont assuré qu'ils ne voulaient rien démonter sur le plan social, sont-ils allés jusqu'à voter contre une aussi vague motion ? Les raisons sont claires, et elles sont présentées ouvertement. Ainsi, le conseiller national radical Ammann a déclaré que les priorités devaient être établies de manière à ce que **"notre économie puisse atteindre le rendement nécessaire à long terme"** (NZZ, 11. 12. 1976).

En clair : **la toute première priorité est de faire remonter les profits aux dépens des salariés.**

Un autre conseiller national du même bord, Schatz (Saint-Gall), a bien expliqué comment y arriver, quand il a déclaré sans gêne qu'il fallait réexaminer l'AVS et même revenir au temps où les frais de maladie et d'hospitalisation étaient payés uniquement par les malades...

Ce langage est clair. 1977 sera pour la bourgeoisie suisse l'année de la répétition générale, pour se préparer à une situation qui verrait la renaissance d'un mouvement ouvrier plus actif et plus puissant qu'il

ne l'est actuellement. C'est dans ce but que la bourgeoisie poursuit, parallèlement au "démontage social", un "démontage démocratique", et s'en prend aux droits d'initiative et de referendum (hausse du nombre des signatures, fixation d'un délai de récolte des signatures). Visant à plus long terme encore, la bourgeoisie veut se donner, avec la mise sur pied d'une force de police "anti-émeute" nationale, une garantie supplémentaire pour affronter un mouvement ouvrier plus actif.

Diviser pour régner

Le 13 mars, les deux initiatives des mouvements xénophobes seront votées. La bourgeoisie et son Etat se comportent déjà d'une manière différente que lors de la dernière votation en octobre 1974.

Cette fois, plus question de verser quelques larmes de crocodile sur l'attitude "inhumaine" des xénophobes : la bourgeoisie, le Conseil fédéral et la majorité du Parlement estiment que ce qui a déjà été fait en faveur des travailleurs immigrés est amplement suffisant. Tel est le sens du projet de loi sur les étrangers : le statu quo, c'est encore ce qu'il y a de mieux... renforçons le statut du saisonnier, le système des permis, la négation des droits politiques... Il est vrai que le patronat suisse a réalisé pleinement les vœux des partisans de Schwarzenbach et Ohen : les travailleurs immigrés ont été déportés en masse; aujourd'hui, ils chôment chez eux — "nos" caisses de chômage ne s'en portent que mieux...

Faire de 1977 l'année du renforcement du mouvement ouvrier

Même le Parti Socialiste peut de moins en moins espérer compter sur la bonne volonté de la bourgeoisie pour obtenir des concessions; malheureusement, le mouvement ouvrier n'en tire pas la conclusion qu'il s'agit aujourd'hui de se renforcer pour gagner une indépendance et une "force de frappe" face à la bourgeoisie, qu'il a perdues depuis longtemps. En est-il capable, dans l'état actuel de sa politique ? Le renouvellement des conventions collectives dans plusieurs branches en 1977 permettra de le tester. Premiers à affronter cette échéance, les typographes et les horlogers (le secteur de la construction (Brèche 147-148) a déjà esquivé cette bataille, du moins sur le plan national). Pour aborder ce test avec un minimum de chances de le remporter, il faut que pas une plateforme de revendications contractuelles n'omette **les 40 heures immédiatement, sans diminution de salaire, sans augmentation des cadences. La compensation du renchérissement, même quand il est dû à la hausse des impôts, doit être arrachée. Les commissions d'entreprises doivent aussi gagner le droit de surveiller étroitement les cadences de travail en collaboration directe avec les travailleurs,** afin d'empêcher que les réductions d'horaire ne se traduisent par une accélération des cadences.

Mais comment obtenir de tels contrats ? Le patronat ne cèdera que si on l'y force; et seule une profonde évolution du mouvement ouvrier lui-même, qui aboutisse à **remplacer la solidarité des travailleurs avec les patrons par la solidarité des travailleurs entre eux, dans l'action,** peut atteindre ce résultat.

Cette solidarité pour l'action — en suivant l'exemple des travailleurs de Leu, Matisa, Sarcem, le Courrier, Dubied, etc. — ne peut naître que dans les ateliers et les bureaux. Mais elle doit s'étendre en même temps aux questions politiques plus générales, à commencer par **le refus de la TVA, du scandale des caisses de pension du 2ème pilier, des initiatives des Républicains et de l'Action Nationale,** sans oublier la pression à exercer dans les syndicats et les entreprises pour **obliger l'USS à lancer son initiative** — malgré ses graves lacunes.

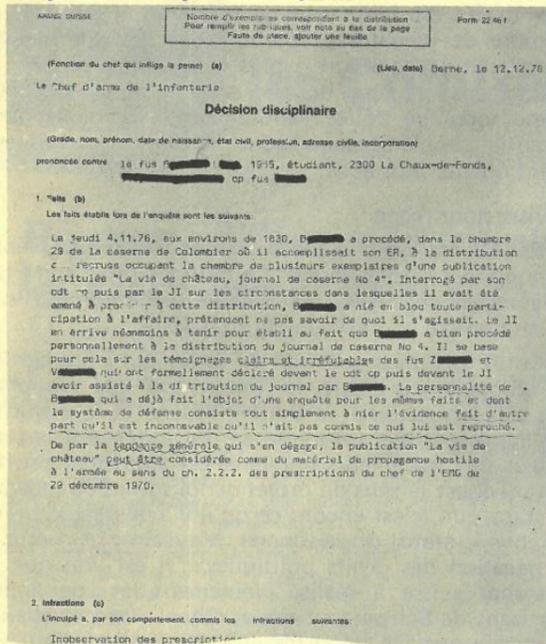
En tant que petite organisation du mouvement ouvrier, la LMR consacra tous ses efforts à la construction de ce **front de défense** et s'engagera à fond pour favoriser l'unité de toutes les organisations ouvrières autour de ces revendications. Il est important que même le PS accorde la priorité à ce type d'unité plutôt qu'à "l'unité" avec les partis bourgeois au Conseil fédéral.

Ce sera la seule manière d'arriver à la fin de l'année en pouvant dire : **1977 aura été la dernière année de la paix du travail !**

Le bureau politique de la LMR

Un mot au sujet de la lutte pour le droit à l'avortement libre et gratuit. Là aussi, il s'agira d'aller à contre-courant. L'incertitude sur la date de la mise en votation de l'initiative des délais ne nous autorise pas à repousser le lancement d'une campagne de défense du droit à l'avortement libre et gratuit. Pour les militants révolutionnaires, la préoccupation principale durant cette campagne sera la constitution d'un front commun, qui unisse les mouvements de femmes, les syndicats et les organisations ouvrières. (page 6).

Armée: 20 jours d'arrêts de rigueur
La preuve par la personnalité...



Dans la dernière Brèche, nous avons relaté la lutte des recrues à la caserne de Colombier l'été passé et notamment le cas du soldat accusé d'avoir distribué "la vie de château", journal de comité de caserne. Plus d'un mois après la fin de l'ER, le soldat en question vient de recevoir une décision disciplinaire le condamnant à 20 jours d'arrêts fermes, bien qu'il nie avoir diffusé le journal.

La décision s'appuie sur la délation et sur le fait que "la personnalité de B. (...)

fait d'autre part qu'il est inconcevable qu'il n'ait pas commis ce qui lui est reproché" (!)

Le principe des arrêts de rigueur apparaît dans toute sa clarté; il permet à la hiérarchie de faire régner l'ordre en enfermant les têtes qui ne lui reviennent pas, sans avoir à en rendre compte à personne, le recours se faisant obligatoirement auprès de la hiérarchie. Et c'est bien sûr la hiérarchie qui décide ce qui peut être publié dans la caserne et ce qui ne le peut pas. Démocratie, quand tu nous tiens...

Bienne: Une discothèque interdite aux immigrés
LES JEUNES PROTESTENT CONTRE LE RACISME

Le 1er janvier, Favrod, propriétaire de l'Alba, la seule discothèque de Bienne inaugure l'année en apposant une affiche interdisant l'entrée de son établissement aux Italiens. Vendredi 6 janvier, une centaine de jeunes rassemblés en quelques heures dans les bistrotts de la ville, se réunissent devant l'Alba et y pénètrent pour exiger le retrait immédiat de cette interdiction raciste. En sortant, ils entraînent avec eux une trentaine de jeunes habitués de l'Alba vers le Centre.

C'est depuis plusieurs années, la seule manifestation de la radicalisation jeune unissant apprentis et écologistes, immigrés et suisses — pour dénoncer les discriminations qui frappent les jeunes immigrés. C'est une explosion spontanée des jeunes contre la misère des loisirs à Bienne, contre la commercialisation de "loisirs" passifs et leur encadrement répressif: service d'ordre de Favrod prêt à manier le pistolet, à expulser les gêneurs, intervention fréquente de la police et fouilles anti-

drogue... Le mouvement relance la lutte pour le Centre Autonome restée dans l'ombre ces derniers temps, centre qui pourrait permettre aux jeunes d'organiser leurs propres loisirs. Fêtes, discussions sur le racisme, films-débats, cafeteria, revendications auprès des autorités de la ville, etc., tels furent les thèmes débattus cette semaine au cours de 3 assemblées auxquelles ont participé chaque fois une centaine de jeunes.

Mais c'est aussi pour la bourgeoisie biennoise — à

travers le monopole d'information Gassmann — l'occasion de mener une campagne anti-jeune, anti-drogue, anti-extrémiste, une campagne qui soutient activement Favrod, le marchand de loisirs propres entraîné à redresser les "comportements inhabituels pour nous" de ces jeunes Italiens. Et pour l'Action Nationale, celle de propager ses arguments xénophobes en prévision de la votation de mars.

La riposte continue. correspondants Bienne

Jura:

MMH MOUTIER NON AUX NEGOCIATIONS SECRETES!

Après avoir fait la sourde oreille en décembre, la direction de Moutier Machines Holding (MMH), passées les fêtes, a annoncé le licenciement de 140 travailleurs du groupe pour le 1er avril.

La FTMH, nettement majoritaire dans l'usine, a fait appel au secrétaire central André Ghelfi. La solide expérience d'André Ghelfi en tant que fidèle "partenaire" du patronat le conduira sans doute, comme à Matisa, puis à Dubied, à tenter toutes les manoeuvres imaginables et possibles pour éviter que les travailleurs ne passent à l'action directe. Peut-on croire en effet, dans une "ville de crise" comme Moutier (plus de 100 chômeurs complets, toutes les entreprises ont le chômage

partiel), que la direction de MMH aux ordres de l'officier d'Armée et Foyer et professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne François Schaller, va reculer face à un secrétaire central et à des présidents de Commissions ouvrières qui n'ont pas derrière eux la puissance de dissuasion et la cohésion de travailleurs en grève ou du moins déterminés à des mesures de lutte collective?

Ghelfi ne veut pas négocier avec cette pression dans le dos. C'est pourquoi il mène depuis quelques jours des négociations secrètes — seules quelques rumeurs alarmantes en transpirent — et s'acharne semble-t-il à écarter les militants et les secrétaires FCOM — pourtant

conventionnels — de toutes ces tractations.

Pendant toute la durée de ces négociations, les 1 800 travailleurs de MMH poireotent dans l'incertitude la plus totale. La dernière rumeur fait état d'une nouvelle vague de 160 licenciements en septembre. 1 200 postes de travail supprimés en deux ans, 140 en avril, 160 en septembre — 1 500 postes de travail auront été supprimés depuis la fusion des trois usines de Moutier, Béchler, Tornos et Petermann!

Seules des méthodes draconiennes peuvent faire reculer un patronat aussi brutal. Sans débrayages, sans grève, sans manifestations, sans explication de leurs revendications auprès de la

population de toute la région, les travailleurs de MMH ne pourront pas faire appliquer les seules mesures qui correspondent aux intérêts des travailleurs dans une telle situation:

* Il n'y a pas assez de travail pour tous? Eh bien, diminuons le temps de travail de chacun: en d'autres termes, répartissons le travail disponible à égalité entre tous. De cette manière, aucun travailleur de MMH ne viendra rejoindre le cortège des chômeurs de la région. Diminuons l'horaire de travail à 40 h., et même 35 h. par semaine, sans aucune diminution de salaire: aux patrons, qui ont accumulé de gigantesques réserves pendant les années grasses de

suite à la page 13

Genève: Grâce aux militants de gauche
PERSONNE POUR ECOUTER LE NOS

Jeudi 16 décembre à 21 h. 30, dans la salle Saint-Germain à Genève, le Cercle Culture et Liberté alias Nouvel Ordre Social (groupuscule néo-nazi) convoquait à un meeting sur le thème: "Le nationalisme révolutionnaire". L'orateur était un invité de marque, Jean-Gilles Malliarakis, barbouze bien connu de l'extrême-droite française. Cependant, l'intervention décidée d'environ 150 antifascistes de gauche et d'extrême-gauche, a permis d'empêcher la tenue de ce meeting, et ceci sans qu'il ne se produise d'incident.

Interrogé par la presse, le Conseiller d'Etat genevois Guy Fontanet, Chef du Département de Justice et Police a déclaré avoir accordé une autorisation de parole à Malliarakis pour une réunion privée, la prise de parole des étrangers en Suisse étant très sévèrement réglementée, comme on le sait. Or, le meeting du N.O.S. était absolument public, annoncé largement par voie d'affiches et de presse. Cette infraction sera-t-elle sanctionnée? Nous en doutons. Surtout si l'on songe que l'Etat bourgeois donne si facilement la parole à un individu, qui ne se contente pas de professer des opinions fascistes, mais sait à l'occasion animer des commandos d'une extrême violence; ceci, après l'interdiction de parole de S. Carillo, D. Ibarruri et notre camarade E. Mandel... Mais il est vrai que le N.O.S. a de puissants amis, notamment parmi les mou-

vements xénophobes. Le 11 novembre 1976, Daniel Colonne au nom du N.O.S. et du Cercle Culture et Liberté ne concluait-il pas un meeting commun avec l'Action Nationale, Vigilance, le Mouvement Républicain, la Ligue Antirévolutionnaire, l'Action Civique Vaudoise, une représentation du M.S.I. à Genève, etc... par cette phrase sans ambiguïté: "Il faut trouver une troisième voie inscrite dans un nationalisme européen inspiré de l'idéal fasciste au sens originel du terme."?

Mais laissons la palme d'or de l'ignorance au journaliste du "Courrier" qui se réfère à Lénine, en signalant qu'il avait assisté à Genève en 1904, sans broncher, à une conférence de Mussolini. Notre journaliste oublie que Mussolini était à l'époque social-démocrate, tout comme Lénine.

QUI EST Jean-Gilles MALLIARAKIS? (extrait du tract d'appel des manifestants)

Jean-Gilles Malliarakis est l'un des chefs de bande de l'extrême-droite fasciste française, avec Alain Robert, Roger Holleindre, etc...

Malliarakis s'est particulièrement distingué lors de l'attaque du lycée Louis-le-Grand par un commando de 50 nerfs fascistes.

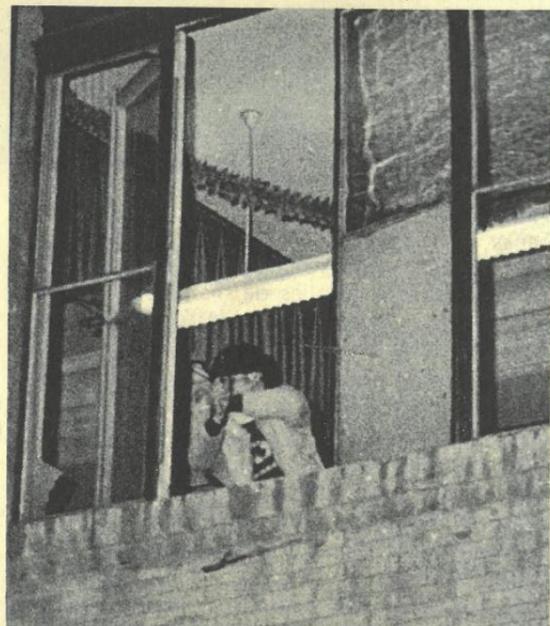
Le 2 mai 1969, une cinquantaine de barbouzes mettent à sac le local des Comités d'Action Lycéens du lycée Louis-le-Grand,

où l'extrême-gauche est présente. Mais les lycéens se regroupent et réagissent rapidement. Du réfectoire, des projectiles pleuvent sur les fascistes. Pour protéger leur fuite, ceux-ci balancent une grenade offensive: UN LYCEEN, GABRIEL REBOURGET, DEVRA ETRE AMPUTE DE LA MAIN, ET EN TOUT, UNE DIZAINE D'ENTRE EUX SERONT CONDUITS D'URGENCE A L'HOPITAL.

Cependant, le sinistre Malliarakis à la tête du commando ne court peut-être pas assez vite, il se retrouve promptement dehors, as-

sommé par les lycéens — "Relève-toi mon frère, le temps de l'humiliation est passé pour le pays de Jeanne d'Arc et de Napoléon" (Malliarakis, 13 mai 1970) — Et "LE MONDE" précise succinctement: "Un jeune homme de 25 ans, J. Malliarakis... trouvé assomé près de l'entrée du lycée Louis-le-Grand après les incidents a été arrêté". Il restera une semaine à l'ombre. Cependant, la police, restée étrangement passive durant l'action du commando se montrera compréhensive... L'historique s'arrêtera là...

Correspondant Genève



Pour la presse bourgeoise, empêcher les fascistes de parader, c'est une atteinte à la liberté d'expression... (militant du NOS exhibant un pistolet à explosif)

Création d'une section du Manifeste Démocratique



Ces derniers mois, plusieurs "affaires" ont fait les têtes d'affiche de la presse suisse: il s'agit principalement de l'affaire Ziegler et du cas Cincera.

Entre elles, le lien est évident: toutes deux révèlent les nombreuses attaques à la liberté d'expression du mouvement ouvrier et de ses organisations.

En effet, derrière ces cas connus, on assiste à une multitude de cas de répression que la presse passe sous silence: le licenciement de nombreux militants syndicalistes, le renvoi de certains assistants gênants à l'Université... etc.

Face à cette vague de répression, les réactions ne se sont pas fait attendre à Genève: un comité pour la liberté d'expression s'est créé, regroupant un assez large front d'organisations. Son objectif initial était de lutter pour la nomination de Jean Ziegler ainsi que de dénoncer toute atteinte à la liberté d'expression. Après avoir lancé une pétition qui a re-

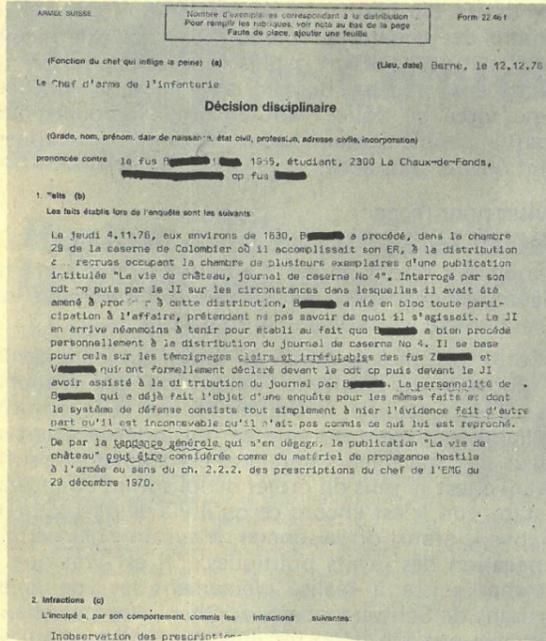
cueilli environ 2 600 signatures, le Comité pour la liberté d'expression a organisé un meeting à l'Université le 16 décembre dernier, qui a réuni 500 personnes.

Deux membres du Manifeste Démocratique de Zurich et Jean Ziegler étaient présents. Ce meeting qui a rencontré un vif succès est un premier pas vers une mobilisation plus large sur tous les cas de répression qui deviennent de plus en plus fréquents.

Actuellement le Comité a décidé de se dissoudre et de créer une section du Manifeste Démocratique. Ceci est un exemple positif, étant donné que le but de ce Manifeste Démocratique est de créer une structure permanente qui regroupe le plus largement possible sur une base unitaire les organisations du mouvement ouvrier ainsi que les personnalités, afin de lutter le plus efficacement possible contre la répression.

Correspondant Genève

Armée: 20 jours d'arrêts de rigueur
La preuve par la personnalité...



Dans la dernière Brèche, nous avons relaté la lutte des recrues à la caserne de Colombier l'été passé et notamment le cas du soldat accusé d'avoir distribué "la vie de château", journal du comité de caserne. Plus d'un mois après la fin de l'ER, le soldat en question vient de recevoir une décision disciplinaire le condamnant à 20 jours d'arrêts fermes, bien qu'il nie avoir diffusé le journal.

La décision s'appuie sur la délation et sur le fait que "la personnalité de B. (...)

fait d'autre part qu'il est inconcevable qu'il n'ait pas commis ce qui lui est reproché" (!)

Le principe des arrêts de rigueur apparaît dans toute sa clarté; il permet à la hiérarchie de faire régner l'ordre en enfermant les têtes qui ne lui reviennent pas, sans avoir à en rendre compte à personne, le recours se faisant obligatoirement auprès de la hiérarchie. Et c'est bien sûr la hiérarchie qui décide ce qui peut être publié dans la caserne et ce qui ne le peut pas. Démocratie, quand tu nous tiens...

Bienne: Une discothèque interdite aux immigrés
LES JEUNES PROTESTENT CONTRE LE RACISME

Le 1er janvier, Favrod, propriétaire de l'Alba, la seule discothèque de Bienne inaugure l'année en apposant une affiche interdisant l'entrée de son établissement aux Italiens. Vendredi 6 janvier, une centaine de jeunes rassemblés en quelques heures dans les bistrotts de la ville, se réunissent devant l'Alba et y pénètrent pour exiger le retrait immédiat de cette interdiction raciste. En sortant, ils entraînent avec eux une trentaine de jeunes habitués de l'Alba vers le Centre.

C'est depuis plusieurs années, la seule manifestation de la radicalisation jeune unissant apprentis et écologistes, immigrés et suisses — pour dénoncer les discriminations qui frappent les jeunes immigrés. C'est une explosion spontanée des jeunes contre la misère des loisirs à Bienne, contre la commercialisation de "loisirs" passifs et leur encadrement répressif: service d'ordre de Favrod prêt à manier le pistolet, à expulser les gêneurs, intervention fréquente de la police et fouilles anti-

drogue... Le mouvement relance la lutte pour le Centre Autonome restée dans l'ombre ces derniers temps, centre qui pourrait permettre aux jeunes d'organiser leurs propres loisirs. Fêtes, discussions sur le racisme, films-débats, cafeteria, revendications auprès des autorités de la ville, etc., tels furent les thèmes débattus cette semaine au cours de 3 assemblées auxquelles ont participé chaque fois une centaine de jeunes.

Mais c'est aussi pour la bourgeoisie biennoise — à

travers le monopole d'information Gassmann — l'occasion de mener une campagne anti-jeune, anti-drogue, anti-extrémiste, une campagne qui soutient activement Favrod, le marchand de loisirs propres entraîné à redresser les "comportements inhabituels pour nous" de ces jeunes Italiens. Et pour l'Action Nationale, celle de propager ses arguments xénophobes en prévision de la votation de mars.

La riposte continue. correspondants Bienne

Jura:

MMH MOUTIER NON AUX NEGOCIATIONS SECRETES!

Après avoir fait la sourde oreille en décembre, la direction de Moutier Machines Holding (MMH), passées les fêtes, a annoncé le licenciement de 140 travailleurs du groupe pour le 1er avril.

La FTMH, nettement majoritaire dans l'usine, a fait appel au secrétaire central André Ghelfi. La solide expérience d'André Ghelfi en tant que fidèle "partenaire" du patronat le conduira sans doute, comme à Matisa, puis à Dubied, à tenter toutes les manoeuvres imaginables et possibles pour éviter que les travailleurs ne passent à l'action directe. Peut-on croire en effet, dans une "ville de crise" comme Moutier (plus de 100 chômeurs complets, toutes les entreprises ont le chômage

partiel), que la direction de MMH aux ordres de l'officier d'Armée et Foyer et professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne François Schaller, va reculer face à un secrétaire central et à des présidents de Commissions ouvrières qui n'ont pas derrière eux la puissance de dissuasion et la cohésion de travailleurs en grève ou du moins déterminés à des mesures de lutte collective?

Ghelfi ne veut pas négocier avec cette pression dans le dos. C'est pourquoi il mène depuis quelques jours des négociations secrètes — seules quelques rumeurs alarmantes en transpirent — et s'acharne semble-t-il à écarter les militants et les secrétaires FCOM — pourtant

conventionnels — de toutes ces tractations.

Pendant toute la durée de ces négociations, les 1 800 travailleurs de MMH poirotent dans l'incertitude la plus totale. La dernière rumeur fait état d'une nouvelle vague de 160 licenciements en septembre. 1 200 postes de travail supprimés en deux ans, 140 en avril, 160 en septembre — 1 500 postes de travail auront été supprimés depuis la fusion des trois usines de Moutier, Béchler, Tornos et Petermann!

Seules des méthodes draconiennes peuvent faire reculer un patronat aussi brutal. Sans débrayages, sans grève, sans manifestations, sans explication de leurs revendications auprès de la

population de toute la région, les travailleurs de MMH ne pourront pas faire appliquer les seules mesures qui correspondent aux intérêts des travailleurs dans une telle situation:

* Il n'y a pas assez de travail pour tous? Eh bien, diminuons le temps de travail de chacun: en d'autres termes, répartissons le travail disponible à égalité entre tous. De cette manière, aucun travailleur de MMH ne viendra rejoindre le cortège des chômeurs de la région. Diminuons l'horaire de travail à 40 h., et même 35 h. par semaine, sans aucune diminution de salaire: aux patrons, qui ont accumulé de gigantesques réserves pendant les années grasses de

suite à la page 13

Genève: Grâce aux militants de gauche
PERSONNE POUR ECOOUTER LE NOS

Jeudi 16 décembre à 21 h. 30, dans la salle Saint-Germain à Genève, le Cercle Culture et Liberté alias Nouvel Ordre Social (groupuscule néo-nazi) convoquait à un meeting sur le thème: "Le nationalisme révolutionnaire". L'orateur était un invité de marque, Jean-Gilles Malliarakis, barbouze bien connu de l'extrême-droite française. Cependant, l'intervention décidée d'environ 150 antifascistes de gauche et d'extrême-gauche, a permis d'empêcher la tenue de ce meeting, et ceci sans qu'il ne se produise d'incident.

Interrogé par la presse, le Conseiller d'Etat genevois Guy Fontanet, Chef du Département de Justice et Police a déclaré avoir accordé une autorisation de parole à Malliarakis pour une réunion privée, la prise de parole des étrangers en Suisse étant très sévèrement réglementée, comme on le sait. Or, le meeting du N.O.S. était absolument public, annoncé largement par voie d'affiches et de presse. Cette infraction sera-t-elle sanctionnée? Nous en doutons. Surtout si l'on songe que l'Etat bourgeois donne si facilement la parole à un individu, qui ne se contente pas de professer des opinions fascistes, mais sait à l'occasion animer des commandos d'une extrême violence; ceci, après l'interdiction de parole de S. Carillo, D. Ibarruri et notre camarade E. Mandel... Mais il est vrai que le N.O.S. a de puissants amis, notamment parmi les mou-

vements xénophobes. Le 11 novembre 1976, Daniel Colonne au nom du N.O.S. et du Cercle Culture et Liberté ne concluait-il pas un meeting commun avec l'Action Nationale, Vigilance, le Mouvement Républicain, la Ligue Antirévolutionnaire, l'Action Civique Vaudoise, une représentation du M.S.I. à Genève, etc... par cette phrase sans ambiguïté: "Il faut trouver une troisième voie inscrite dans un nationalisme européen inspiré de l'idéal fasciste au sens originel du terme."?

Mais laissons la palme d'or de l'ignorance au journaliste du "Courrier" qui se réfère à Lénine, en signalant qu'il avait assisté à Genève en 1904, sans broncher, à une conférence de Mussolini. Notre journaliste oublie que Mussolini était à l'époque social-démocrate, tout comme Lénine.

QUI EST Jean-Gilles MALLIARAKIS? (extrait du tract d'appel des manifestants)

Jean-Gilles Malliarakis est l'un des chefs de bande de l'extrême-droite fasciste française, avec Alain Robert, Roger Holleindre, etc...

Malliarakis s'est particulièrement distingué lors de l'attaque du lycée Louis-le-Grand par un commando de 50 nervis fascistes.

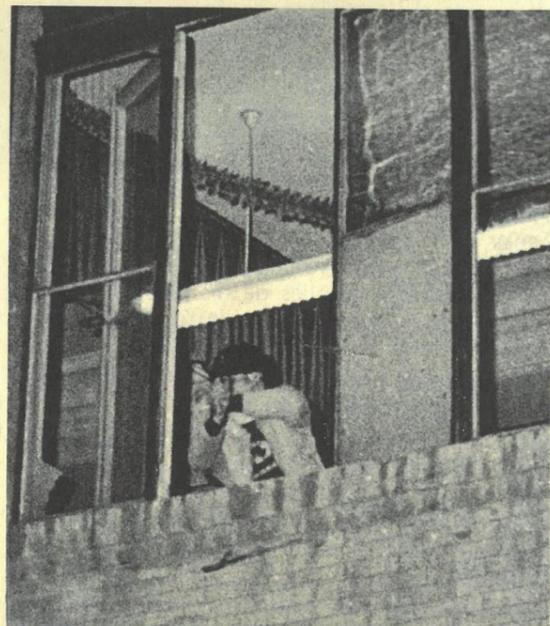
Le 2 mai 1969, une cinquantaine de barbouzes mettent à sac le local des Comités d'Action Lycéens du lycée Louis-le-Grand,

où l'extrême-gauche est présente. Mais les lycéens se regroupent et réagissent rapidement. Du réfectoire, des projectiles pleuvent sur les fascistes. Pour protéger leur fuite, ceux-ci balancent une grenade offensive: UN LYCEEN, GABRIEL REBOURGET, DEVRA ETRE AMPUTE DE LA MAIN, ET EN TOUT, UNE DIZAINE D'ENTRE EUX SERONT CONDUITS D'URGENCE A L'HOPITAL.

Cependant, le sinistre Malliarakis à la tête du commando ne court peut-être pas assez vite, il se retrouve promptement dehors, as-

sommé par les lycéens — "Relève-toi mon frère, le temps de l'humiliation est passé pour le pays de Jeanne d'Arc et de Napoléon" (Malliarakis, 13 mai 1970) — Et "LE MONDE" précise succinctement: "Un jeune homme de 25 ans, J. Malliarakis... trouvé assomé près de l'entrée du lycée Louis-le-Grand après les incidents a été arrêté". Il restera une semaine à l'ombre. Cependant, la police, restée étrangement passive durant l'action du commando se montrera compréhensive... L'historique s'arrêtera là...

Correspondant Genève



Pour la presse bourgeoise, empêcher les fascistes de parader, c'est une atteinte à la liberté d'expression... (militant du NOS exhibant un pistolet à explosif)

Création d'une section du Manifeste Démocratique



Ces derniers mois, plusieurs "affaires" ont fait les têtes d'affiche de la presse suisse: il s'agit principalement de l'affaire Ziegler et du cas Cincera.

Entre elles, le lien est évident: toutes deux révèlent les nombreuses attaques à la liberté d'expression du mouvement ouvrier et de ses organisations.

En effet, derrière ces cas connus, on assiste à une multitude de cas de répression que la presse passe sous silence: le licenciement de nombreux militants syndicalistes, le renvoi de certains assistants gênants à l'Université... etc.

Face à cette vague de répression, les réactions ne se sont pas fait attendre à Genève: un comité pour la liberté d'expression s'est créé, regroupant un assez large front d'organisations. Son objectif initial était de lutter pour la nomination de Jean Ziegler ainsi que de dénoncer toute atteinte à la liberté d'expression. Après avoir lancé une pétition qui a re-

cueilli environ 2 600 signatures, le Comité pour la liberté d'expression a organisé un meeting à l'Université le 16 décembre dernier, qui a réuni 500 personnes.

Deux membres du Manifeste Démocratique de Zurich et Jean Ziegler étaient présents. Ce meeting qui a rencontré un vif succès est un premier pas vers une mobilisation plus large sur tous les cas de répression qui deviennent de plus en plus fréquents.

Actuellement le Comité a décidé de se dissoudre et de créer une section du Manifeste Démocratique. Ceci est un exemple positif, étant donné que le but de ce Manifeste Démocratique est de créer une structure permanente qui regroupe le plus largement possible sur une base unitaire les organisations du mouvement ouvrier ainsi que les personnalités, afin de lutter le plus efficacement possible contre la répression.

Correspondant Genève

AVORTEMENT : encore une fois sur le dos des femmes

Décidément, l'avortement aura suscité bien des débats... Après moult palabres aux Chambres fédérales, des années de tergiversations, deux initiatives, une loi qui s'élabore bien péniblement, on en arrive à des compromis qui n'en sont pas... et on ose encore parler de volonté de "libéraliser" l'avortement ! Car, sous la coupole fédérale, on aura mis plus de 5 ans à trouver une soi-disante solution qui équivaut, à quelques nuances près, à la situation actuelle ! Les femmes, sous-représentées au Parlement et dont on semble oublier qu'elles sont les principales intéressées, ne manqueront pas de tirer un coup de chapeau aux parlementaires bourgeois qui se sont spécialement distingués dans le blocage systématique des débats, démo-chrétiens en tête.

LE DEBAT AUX CHAMBRES

Le lamentable débat sur l'initiative des délais — avortement non punissable dans un délai de 12 semaines et libre choix du médecin — a été sanctionné, on le sait, par un rejet des chambres fédérales, sans aucune recommandation de vote — on laisse "le citoyen libre devant sa conscience" — et sans contre-projet du Conseil fédéral. Cela ne signifie pas que le Conseil fédéral approuve l'initiative, mais plutôt qu'il est incapable d'élaborer un contre-projet qui puisse recueillir un terrain d'entente en son sein et aux chambres. En témoigne la nature du débat au Conseil des Etats, révélant qu'une différence typique et désormais traditionnelle existe entre les cantons catholiques et protestants, ruraux et citadins. Ce n'est sans doute pas nouveau. Le comble a pourtant été atteint lorsqu'on sait que la majorité des députés — les réactionnaires les plus réfractaires — n'ont cessé d'argumenter en brandissant le crucifix du "Oui à la Vie" se proclamant, belle leçon de morale bourgeoise, les défenseurs du fœtus au détriment de la femme. Comble, aussi, que les 7 députés (contre 28) — pour la plupart socialistes — aient poliment exprimé leur vote "en ne disant pas non", ce qui signifie que strictement personne, au Conseil des Etats, ne s'est prononcé claire-

ment en faveur de l'initiative...

Quant au Conseil national, la cohésion du bloc PDC-UDC qu'a ralliée la majorité des députés bourgeois a lugubrement triomphé de la gauche. Les radicaux et les libéraux, une fois de plus, ont été très divisés. Qu'on se rappelle un peu la décision du congrès du parti radical il y a plus d'une année — oui à l'initiative — et voyons le résultat actuel : les radicaux dans leur grande majorité ont préféré s'allier à la droite et à l'extrême-droite réactionnaire, plutôt que d'appliquer la décision du congrès du parti et donc faire basculer le rapport de forces...

Une alternative bien piteuse : la nouvelle loi sur l'avortement

Enfin, dans la série : la valse parlementaire continue, le débat actuel sur le projet de loi du Conseil fédéral, visant à légaliser la solution des indications élargies — avortement possible pour motifs médicaux (santé de la mère), eugéniques (malformation de l'enfant), juridiques (viol), et sociaux — est de très mauvais augure. Le compromis ne semble même pas possible alors que ce projet de loi, qui fait la navette entre les conseils depuis 2 ans, représente le statu quo. Un grand merci au P.D.C., super-champion morbide d'une idéologie putréfiée;

le MLF de Genève avait raison, en occupant le siège du P.D.C. l'année passée, de le dénoncer comme ennemi des femmes.

Nous ne laisserons pas imposer ces manoeuvres

Personne, ne s'étonnera que les femmes, les premières concernées, désireuses de contrôler tout naturellement leur propre corps, soient écoeurées. Alors que la contraception est insuffisante, l'avortement est un droit élémentaire pour toute femme qui veut/doit décider elle-même si elle désire ou non des enfants. Foin des débats mystificateurs sur la vie et la conscience de l'embryon ! Y pense-t-on à la vie d'une femme qui doit assumer une grossesse non désirée ? Nous devons, sans relâche, dénoncer l'idéologie réactionnaire — et le danger qu'elle représente en Suisse — d'organisations telles que "Oui à la Vie", ramassis de crapules catholiques et xénophobes qui jouissent d'un fric considérable, puisqu'elles peuvent se permettre de distribuer gratuitement dans toute la Suisse des dépliants véhiculant l'image de foetus jetés dans des poubelles... Dénonçons, aussi, les manoeuvres de la bourgeoisie qui a su, par l'usure, désamorcer le mouvement qui s'était constitué autour du MLF. Il est d'autant plus important, aujourd'hui plus que jamais, de relancer la campagne sur la liberté et la gratuité de l'avortement, liée à la question des infrastructures sociales telles que la revendication de centres femmes, de structures hospitalières adéquates, de crèches, etc.

Même si la situation peut sembler à son point mort, il est vital que toutes les initiatives imaginables soient prises pour relancer le débat public et donner un poids aux revendications des femmes (notamment par rapport au mouvement ouvrier qui s'est trop tu jusqu'à présent). La lutte pour la liberté de l'avortement est un acquis du mouvement des femmes, qui ne doit pas s'effiloche dans l'indifférence, mais qui doit être remise en avant avec vigueur et soutenue par les organisations politiques et syndicales.



Occupation symbolique des couloirs de la maternité (Genève)

EXPULSION DES AGENTS DE LA SAVAK !

Dans un reportage détaillé paru dans le Tages-Anzeiger, (28. 12. 76), le journaliste Samuel Plattner pose quelques questions gênantes au procureur général de la Confédération à propos de la Savak :

*** Est-ce que Parvis Khonsari (le chef européen de la Savak en Europe, voir sa photo dans le précédent numéro de la Brèche, réd.) s'est rendu coupable d'activités de renseignements illicites ? Si oui, sera-t-il extradé ?

* Est-ce que la police fédérale savait qu'en octobre 1975 un séminaire de la Savak s'est tenu à Genève (cf. la Brèche du 14.6.76, suppl. au 137, réd.) ? Si non, pourquoi ?

* Est-il vrai que Mohammed Murtasi Tehrani (idem, réd.), était le chef d'opération de Malek (l'agent extradé, réd.) ? Si oui, sera-t-il extradé ?

* Dans quelle mesure les autorités suisses ont-elles collaboré avec la Savak ?

Et S. Plattner de conclure : "Toutes ces questions juridiques ne peuvent pas être séparées de leur cadre politique : est-ce que la Suisse ose punir les fautes de diplomates étrangers, lorsque cela risque d'entraîner des pertes significatives de commandes pour l'industrie suisse d'exportation ? Je pose ces questions avec la pleine conscience que le grand frère perse l'apprendra".

A l'heure où un nombre croissant de journalistes, d'organisations et de personnalités — notamment en Suisse allemande — dénoncent les activités de la Savak, et exigent le renvoi (après Malek) du véritable responsable européen de la Savak Parvis Khonsari et de son adjoint Mohammed Murtasi Tehrani, la Savak semble perdre son sang-froid.

UN ETRANGE POLICIER A PULLY

Mardi 4 janvier, un homme d'environ trente ans se présente au domicile de la belle-mère d'un étudiant iranien connu pour son opposition au régime du Shah. L'homme se présente : "j'appartiens à la police fédérale des étrangers et je suis chargé de faire une enquête sur la personne de votre

beau-fils et ses déplacements à l'étranger."

Surprise, la femme refuse de répondre et exige que le "policier" présente ses papiers. Après avoir haussé le ton, le "policier" se retire, sans avoir présenté sa carte et promet de la convoquer à son bureau... Informé, le Département fédéral de Justice et Police affirme qu'il ne s'agissait pas d'un de ses fonctionnaires.

Il y a donc tout lieu de penser que le "policier" anonyme est un homme de main au service de la Savak. La surveillance des opposants iraniens en Europe, et tout particulièrement en Suisse, est une des multiples activités "discrètes" des agents de la Savak. Mais cette fois-ci, la "discrétion" est devenue toute relative... Voilà en tout cas un élément de plus au dossier qui aurait déjà dû permettre à la police fédérale de demander l'extradition des chefs de la Savak qui opèrent à partir du Consulat d'Iran de Genève : Khonsari et Tehrani.

PERQUISITIONS DE LA SAVAK AU DOMICILE DES OPPOSANTS

Cette étrange "visite" est également à rapprocher de 3 documents publiés par la CISNU il y a quelques jours aux côtés de 200 des 250 rapports secrets saisis lors de l'occupation du Consulat de Genève; ces documents ont trait aux ordres donnés par la Centrale de la Savak à Téhéran en vue de pénétrer secrètement dans l'appartement des oppositionnels pour y saisir des documents ou poser des installations d'écoute. Ils se passent de tout commentaire :

fin 1973

secret

de Bristol (Téhéran) 332 à Simin (Genève)

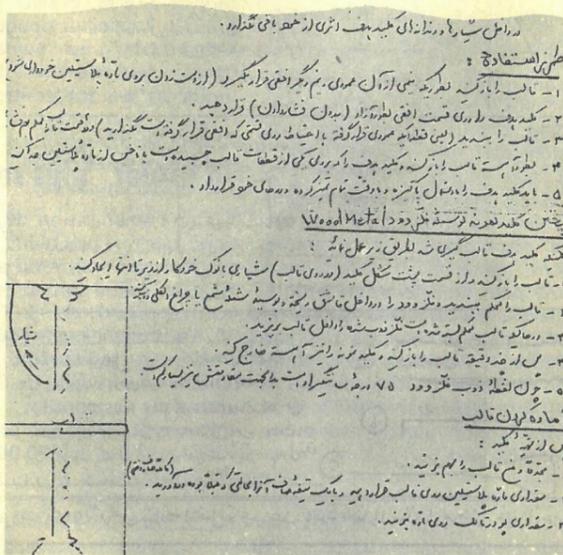
INTRODUCTION SECRETE CHEZ LES SUJETS (opposants)

L'introduction secrète dans l'appartement des individus doit se faire selon un plan préparé (informations complètes sur le sujet, le lieu de son domicile, les heures de sortie et de rentrée, les issues de secours en cas d'incident imprévu, etc.).

Nous vous prions dans tous les cas de donner l'ordre de telle façon que — s'il y a un plan d'un tel projet d'introduction chez un individu — celui-ci soit envoyé au Centre. Ce plan ne sera exécutoire qu'après l'accord du Centre.

(signé) Damdat de Sial (Sabeti, sous-directeur général de la Savak)

En annexe à ce télégramme secret, deux plans.



Le premier explique comment faire une fausse clé (avec plastique, plâtre) au moyen d'un acier spécial fondant à 75°C, et livre un exemple de clé, la manière de les utiliser.

Le second consiste en un mode d'emploi de divers instruments en acier destinés à l'ouverture de différents types de serrures.

EXPULSION DE KHONSARI ET TEHRANI ! Rupture des relations diplomatiques et commerciales avec la dictature du Shah !

F. G.

LE POUVOIR INCERTAIN DE GISCARD D'ESTAING

La France se politise. Les partis de la "majorité" de 51 o/o se scindent en fractions rivales, Chirac se pose en prétendant de Giscard. Pendant que les partis ouvriers défendent leur droit à faire de la politique dans les entreprises... Les premiers se débattent tant bien que mal sous la pluie des scandales qui les éclaboussent; les seconds se livrent à une course dont l'enjeu est l'hégémonie parmi les travailleurs, une course qui oblige le Parti Communiste français, en l'espace de quelques mois, à se distancer ouvertement de la bureaucratie soviétique et du "modèle" stalinien devenu trop gênant.

En arrière-fond de cette tragi-comédie politique, le piétinement de plus en plus insistant de centaines de milliers de travailleurs, hésitant encore à passer à l'action pour se protéger des sales coups orchestrés par Raymond Barre sur le mandat du patronat.

De toutes parts, la société française se politise, et il n'est pas dit que les règles du jeu de la politique électorale suffisent à contenir les bouleversements qui se préparent. Cette éventualité, la bourgeoisie française ne l'exclut pas — c'est tout le sens de la mise en garde de Giscard contre "la politique à l'usine".

L'année 1976 sur le plan social, en France, a révélé deux grandes "poussées" de combativité des travailleurs : mars et octobre.

A la veille des élections cantonales de ce printemps, les grèves se multiplient, sous le signe de l'insolence ouvrière (grèves à la Saviem-Blainville, Renault-Sandouville, luttes dans le trust Rhône-Poulenc-Textile, occupation des usines Réhault à Fougères, etc.). Elles sont immédiatement amplifiées par le résultat des cantonales : la gauche est majoritaire (51,6 o/o) au premier tour ! La Fonction Publique, la métallurgie, le métro parisien et la SNCF entrent en lutte, pour un salaire minimum, des augmentations uniformes. La riposte d'ensemble aux difficultés que les capitalistes français reportent sur le dos des salariés paraît prendre forme... Et pourtant, les travailleurs ont de la peine à faire passer leurs revendications, et les partis ouvriers (PS et PCF) se refusent à exiger le départ de Giscard : ils attendent sagement l'échéance des élections législatives de 1978.

Dans ces conditions — et bien que des luttes significatives, notamment celle de Lip

ou du Parisien Libéré aient troublé la traditionnelle "trêve de l'été" — le gouvernement se sent les reins assez solides pour lancer une offensive anti-ouvrière, le célèbre plan Barre. La bourgeoisie française joue là une carte risquée. En septembre, dans une conjoncture de stagnation de la production et des investissements, elle charge en effet son "meilleur économiste du moment" de mettre sur pied un plan qui doit opérer une redistribution des revenus en faveur des patrons, en bloquant le pouvoir d'achat des travailleurs par une police des salaires et la mise au rancart de la politique contractuelle. Les trucages d'indices du coût de la vie et l'augmentation des impôts devraient amener une baisse de la consommation des ménages.

Une partie de la bourgeoisie française, tout en suivant Giscard sur ce terrain, aurait préféré accélérer la venue d'élections générales : c'est le sens de la démission de Jacques Chirac de son poste de premier ministre, et de la fondation d'un "nouveau" parti, le Rassemblement pour la République (RPR), gaulliste et populiste.

LE PLAN BARRE

Passera-t-y, passera-t-y pas ? Au début de l'automne, l'incertitude est totale, et la cote du premier ministre au plus bas. L'annonce du super-impôt, de l'augmentation de la vignette et de l'essence, des attaques à la sécurité sociale, du très fumeux blocage des prix et du très réel blocage des salaires déclenche une riposte syndicale unitaire. Le 7 octobre, dans toute la France (la Brèche no 144, 29. 10. 1976), les travailleurs en grève forment des cortèges d'une ampleur jamais vue depuis mai 68. A Paris, ils sont plusieurs centaines de milliers. Les luttes reprennent de la vivacité : la grève de la Caisse d'Épargne de Paris dure — au-delà des fêtes de nouvel-an. Mais, à nouveau, les deux centrales syndicales françaises, CGT et CFDT, ayant montré leur force, se refusent à l'utiliser. Pas question d'unifier toutes les revendications des divers secteurs en une seule plateforme d'action ! Encore une fois, lors de la riposte massive, dans les rues de Paris, à l'évacuation policière des locaux du Parisien Libéré occupés depuis de nombreux mois, la direction de la CGT cantonne cette mobilisation à ceux de la presse, comme si cette aide directe apportée par le gouvernement à Amaury (qui meurt lors d'un accident de cheval quelques semaines plus tard) ne concerne pas l'ensemble des travailleurs. Et, de plus, Georges Ségué (secrétaire central de la CGT) s'empresse de faire interrompre la grève générale qui paralyse la presse parisienne en échange de vagues promesses de négociations avec Amaury et son équipe de la presse de choc (Parisien Libéré, l'Équipe, Carrefour, Point de vue - Images du monde, Marie-France).

La combativité des travailleurs français existe bel et bien : pourquoi ne se traduit-elle pas dans un mouvement d'ensemble, qui s'oppose au gouvernement des patrons à la fois sur le plan syndical et sur le plan politique ? Sur le plan social en trouvant des for-

mes appropriées de lutte, jusqu'à ce que Barre renonce à appliquer les mesures qui, en deux temps, sont maintenant entrées en vigueur (en France comme en Italie, et en Allemagne fédérale) ? Sur le plan politique en demandant ouvertement le départ de Giscard et de sa "majorité présidentielle" qui n'en est plus une ? Il faut rechercher la réponse à ces questions dans les options que le PS et le PCF, et derrière eux les dirigeants de la CFDT et de la CGT, se sont jurés de respecter. Bien que les partis ouvriers de l'Union de la Gauche aient de grandes chances de parvenir pour la première fois historiquement à une majorité électorale, ils n'entreprendront rien qui remette en cause fondamentalement l'économie capitaliste; d'ailleurs, plus ils approchent du pouvoir gouvernemental, plus les dirigeants du PS et du PC s'emploient à gommer les aspects qui, dans leur "Programme Commun de gouvernement" peuvent effrayer les capitalistes français. François Mitterand veut accéder au gouvernement avec le consentement du patronat et d'une grande partie de la bourgeoisie — exactement comme ses "camarades" du fantôme de l'Internationale Socialiste Schmidt, Mario Soarès et Harold Wilson. Le PCF lui-même ne manque plus une occasion de démontrer sa pleine autonomie de décision par rapport à la bureaucratie soviétique. L'image rassurante qu'il veut donner de lui-même en abandonnant (lors de son XXème Congrès) la "dictature du prolétariat" et en dénonçant à de multiples occasions le "régime répressif en Union Soviétique" répond à une double intention : d'une part, ne pas perdre trop de terrain face au PS dans les entreprises, car les générations actuelles de la classe ouvrière française ont élevé considérablement leurs exigences démocratiques et rejettent la caricature stalinienne du socialisme, d'autre part, pour offrir à la bour-



Pour lutter contre "la politique dans les entreprises", Giscard et Ponia utiliseront-ils les mêmes moyens que pour évacuer les travailleurs du Parisien Libéré ?

geoisie française la garantie qu'il agira en parti "réformiste" traditionnel, notamment en ce qui concerne le maintien intégral de

l'Etat fort, des institutions présidentielles de la Vème République, de l'arme nucléaire et de l'intégration à l'OTAN.

L'UNION DE LA GAUCHE ET LES REVOLUTIONNAIRES

L'Union de la gauche n'est pas au gouvernement, loin de là. Les partis bourgeois tiennent toujours les leviers du pouvoir et leur manière de gouverner n'est pas tendre : au Parisien Libéré le 7 décembre comme lors d'autres cas d'occupation, dans l'imprimerie, ils font donner leurs chiens et leurs flics, au nom de la défense de la "propriété privée". Cette même "légalité", ils ne se privent pas de la transgresser — et depuis longtemps. Certes, c'est une règle générale, mais ce qui l'est moins, c'est que les cas de corruption, l'interpénétration des fils du pouvoir, de la police et de la pègre sont révélés au grand jour avec une aussi constante régularité.

Commencée avec l'affaire Hazan, l'année 1976 s'est terminée avec l'affaire de Broglie, en passant par les fraudes fiscales de Dassault et nombre de scandales financiers. Républicain indépendant (le parti de Giscard et Poniatowski), de Broglie est passé récemment dans le camp RPR de Chirac; il était le président d'une société-paravent fondée (est-ce un hasard ?) en mai 68, qui n'était qu'une émanation de la Matesa — cette célèbre entreprise espagnole au centre du plus grand scandale financier de l'Espagne franquiste; des ministres de l'Opus Dei avaient empoché 800 millions de FF sous la forme d'exportations fictives.

Sans même dénouer complètement les fils de cette affaire, on a là l'illustration prémonitrice de ce qui se passera à l'échelle européenne lorsqu'une montée révolutionnaire se produira dans l'un ou l'autre (ou plusieurs simultanément) des pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie, France, Portugal) où l'acti-

tivité de la classe ouvrière face à la crise de l'économie capitaliste et des plans d'offensive de la bourgeoisie atteint une échelle jamais connue depuis des décennies.

Les révolutionnaires auront là un rôle très important à jouer pour impulser les tentatives des travailleurs de s'opposer à la grève des investissements et à la vaste fuite de capitaux en direction des banques "sûres", au premier rang desquelles les banques suisses ! Nous devons, en Suisse même, dénoncer ces opérations dont la fuite des capitaux français en mai-juin 68 et l'hémorragie permanente de capitaux italiens vers la Suisse nous donnent un avant-goût.

En France, (comme dans les autres pays de l'Europe du Sud), les révolutionnaires auront à aider les secteurs les plus avancés de la classe ouvrière à s'opposer à ce grand trafic par l'action directe et par la mise en place du contrôle ouvrier sur les livres de compte, les opérations financières, et les stocks des grands trusts. Du nombre, de la qualité de ces expériences dépendra l'issue d'une expérience de gouvernement des partis ouvriers : ou bien les travailleurs parviendront à passer d'un contrôle ouvrier sur les entreprises à un contrôle ouvrier sur l'ensemble de l'activité sociale, ou bien l'économie de ces pays, étranglée volontairement (mais provisoirement) par les Dassault et Cie, conduira une telle expérience à une impasse, et nul ne peut dire si cet échec sera moins sanglant que celui qu'ont connu les classes populaires chiliennes, brésiliennes ou argentines ces dernières années.



LES GARS DU

Manifestation de la grève des couvreurs, 1932



ENTRETIEN AVEC LUCIEN TRONCHET

Le 9 novembre 1932 ! Le gouvernement de Nicole, socialiste de 1933 à 1936 ! Bref, le mouvement ouvrier et les années trente à Genève ! Tels furent les thèmes du premier débat ouvert à tous les courants politiques par le Parti du Travail lors de sa kermesse. Le spectacle du Théâtre Mobile, "Vas-y Léon" en prolonge l'actualité et suscite des discussions nourries. Sur cette lancée, et en attendant d'y revenir de manière plus approfondie, nous avons rencontré Lucien Tronchet, un acteur des plus controversés de cette période, à la tête des "actions directes" de la FOBB-GENEVE.

QUI EST LUCIEN TRONCHET ?

Lucien Tronchet est né en 1902. Il s'est lancé dans la "bataille sociale" vers 1920 et se syndique en 1922. Il est l'un des créateurs des Syndicats du bâtiment, tout en travaillant d'abord comme ouvrier, puis contre-maître-maçon. Il a organisé une cinquantaine de grèves (sauvages) de diverses importances. Il deviendra représentant du comité international pour Sacco et Vanzetti. Il est l'un des rescapés du massacre du 9 novembre 1932. Il participe à l'aide à l'Espagne républicaine. Depuis 1936 secrétaire de la section FOBB de Genève et retraité depuis 1971.

Mais il continue inlassablement son action militante sociale dans de nombreuses directions.



Manifestation en faveur de l'Espagne républicaine, 1938

LA RECONSTRUCTION SYNDICALE

La misère ouvrière d'après guerre

La Brèche : Comment la crise, le chômage, la baisse des salaires s'est répercutée sur les conditions de vie dans les années trente ?

Tronchet : Je crois qu'il y a une observation générale qu'il faut faire. Les abaissements de revenus se sont faits depuis la fin de 1917 ! Pendant la guerre, il y avait eu du travail dans les usines de munitions. On avait mis les femmes aux machines; c'était une véritable révolution ! A ce moment-là les conditions de salaires étaient déjà basses. Il n'existait presque plus rien au niveau syndical et les patrons pouvaient faire pratiquement ce qu'ils voulaient. Pour les salaires, par exemple, il n'existait aucun règlement. Cette situation s'est prolongée jusqu'en 1927-28 où la reprise économique a commencé. On s'est mis à parler des années trente parce que l'on fait partir la crise du capitalisme avec les faillites de Wall Street. Mais le capitalisme avait déjà failli avec la première guerre où

les richesses capitalistes avaient été détruites. L'ouvrier alors, sans réserve, a plongé dans la misère. Entre la période de 1918 jusqu'en 1928, un ouvrier du bâtiment tournait à 1,50 ou 1,55 fr. à l'heure; le manoeuvre de 0,85 fr. à 1,10 fr. C'est du moins ce que nous avons réussi à obtenir notamment pour les chômeurs des chantiers de secours. Aux Tuileries de Bellevue en 1937, nous avons mené des manifestations pour des Polonais qui gagnaient 0,65 fr. à l'heure et les gars couchaient sur la paille et bouffaient leur soupe dans des cuvettes émaillées ébréchées. Quand nous avons voulu faire une action contre leur entrepreneur, la police avec ses sabres avait formé un cercle avec tous les trente mètres, un gendarme.

Ensuite, nous avons connu une certaine reprise, vers 1927-28. La reconstruction des pays dévastés commençait à porter ses fruits et les gens commencèrent à manger un peu mieux. Depuis cette date les salaires ont commencé à s'améliorer. En 1939, les maçons gagnaient 1,65 fr. à l'heure et les manoeuvres

1,30 fr. environ. La crise n'a pas plongé les travailleurs dans une situation pire que celle d'avant 1928. C'est d'ailleurs à partir de cette date que nous avons pu reconstituer véritablement les syndicats. Jusque là, il n'existait rien : ni contrat collectif, ni règlement de travail, ni rien du tout !

La lutte pour les 50 heures des gars du bâtiment

La grève générale de 1918 a amené les 48 heures dans l'industrie, mais pas ailleurs ! Dans le bâtiment on travaillait six jours et demi par semaine, c'est-à-dire encore le dimanche matin. A partir de ce moment-là, nous avons essayé de faire quelque chose pour la semaine de 48 heures. En 1920, le patronat du bâtiment a lancé un lock-out sur les chantiers. La grève s'est étendue : dans différentes localités, elle a duré 3 ou 4 semaines, à Zurich 7 semaines et à Genève, 13 semaines. Là, il existait une ancienne tradition de lutte depuis la Première Internationale qui y était née ! Bref, à Genève, nous obtînmes des règlements pour les 50 heures, et pas de travail le samedi après-midi; mais sans convention collective. Mais dans les campagnes en Suisse, ils travaillaient 50 à 60 heures. Maintenant encore les syndicats admettent que dans certaines régions les horaires atteignent 50 heures ! Dans la dernière convention collective nationale 1976.



LUCIEN TRONCHET

On reconstruit la F.O.B.B. et la F.O.M.H.

Vers 1922, j'ai quitté mon boulot de boulanger. A l'époque, je commençais le travail à 4 heures du matin. A Carouge, je me levais à 3 h. 1/2, mais le soir, à cause des assemblées sociales, je me couchais vers minuit ! J'ai lâché ça ! J'étais en ménage avec ma femme, sans maire ni curé ! A tous les deux, nous faisons 36 ans d'âge ! Avec mes copains italiens du bâtiment, j'ai pu m'introduire sur les chantiers. A l'époque, nous étions seulement deux genevois sur les chantiers. J'ai affronté des bagarres, parce que les copains étrangers me disaient : "Il est inadmissible qu'un type comme toi travaille sur un chantier, c'est un boulot de con ! Alors que tu pourrais au moins devenir flic !" Vous voyez la mentalité !

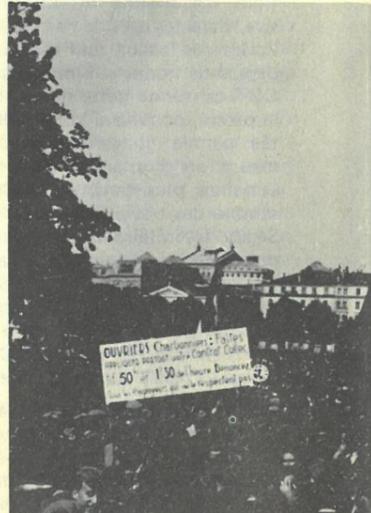
Pendant, j'ai réussi à apprendre le métier de maçon, puis de contre-maître. Il a fallu reconstruire le syndicat. Nous l'avons fait à cinq : moi-même, un déserteur français et trois insoumis italiens ! C'était le début du fascisme. Ils étaient constamment menacés d'expulsion. L'un d'entre eux avait fait les camps d'internés de travail pour drainer la plaine de l'Orbe avec d'autres Italiens, quelques Polonais et Allemands, considérés comme indésirables.

Nos moyens étaient dérisoires. Moi, j'avais 19 ans et tout en militant le soir, j'étais ouvrier maçon la journée. Par exemple, quand j'ai organisé la grève de 1928, je travaillais à Bellerive. A cette époque, les murs se construisaient avec de la meillerie, qui est une pierre dure qu'il fallait façonner à la masse pour former des blocs pesant 50 kg et plus. Je faisais la route à vélo et le soir j'avais les assemblées ! Avec nos petits sous, nous fabriquions des tracts ou des circulaires. Les premières que j'ai faites, c'est à la méthode des nihilistes russes; avec de la gélatine fondue et un crayon à polycopier. A chaque fois, nous devions fondre la gélatine.

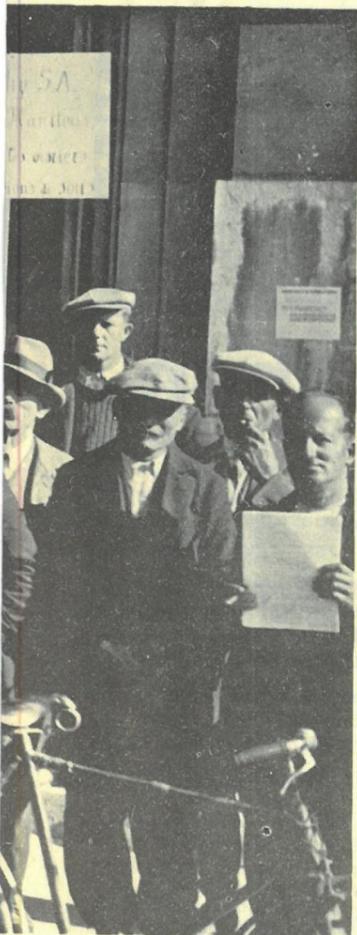
En 1927, nous avons commencé à sentir les gens et en 1928 nous avons mené la grande grève. Au dé-

but, nous devons y aller durement pour que le patronat sache immédiatement notre détermination. Et puis, il fallait aller vite, car les gars ne touchaient pas un sou de subside ! Nous avons gagné grâce à l'action directe. Par exemple, j'avais organisé une patrouille de contrôle de la F.O.B.B., "la Ligue d'Action du Bâtiment". On faisait tous les chantiers : les patrons n'avaient jamais vu cela ! C'est grâce à cette lutte que nous avons obtenu, par l'entremise du Conseil d'Etat, notre première convention collective.

Dans les autres professions, aucun syndicat n'existait plus, mis à part chez les tramelots et les fonctionnaires fédéraux. La F.O.M.H. avait pratiquement disparu. Pendant la guerre, beaucoup de Suisses alémaniques étaient venus travailler dans les usines de munitions comme mécanos. Ils étaient de tendance pro-bolchévistes ou tout au moins de la gauche du PS. Lorsque le problème de l'adhésion à la IIIème Internationale s'est posé dans le PS, des bringues ont éclaté dans la F.O.M.H. Si bien que la centrale a dissout sa section de Genève, à cause de l'influence du courant de gauche. Elle a fait mettre les scellés sur deux salles du secrétariat avec interdiction d'y entrer ! Cela a duré une dizaine d'années ! La F.O.M.H. a repris du poil de la bête seulement à partir de 1930 environ.



BATIMENT EN ACTION



LES OUVRIERS HORS DU CIRCUIT ?

La Brèche : Aujourd'hui, nous avons l'impression que l'ouvrier est souvent et peut-être plus qu'autrefois dominé par l'idéologie bourgeoise : par la télévision, la privatisation des loisirs, etc... Or, il semble qu'autrefois, la vie collective des travailleurs leur permettait de mieux se former et surtout que le mouvement ouvrier jouait un plus grand rôle sur le plan de l'éducation, la culture ou la formation politique. Qu'en penses-tu ?

Tronchet : Oui, cela est parfaitement vrai ! Les ouvriers maintenant sont de plus en plus éliminés du circuit. Pour diverses raisons. Pour nous en Suisse. D'abord, à cause du bien-être qui leur a fait oublier leurs misères d'autrefois. Ensuite, les media, etc... qui les abrutissent et surtout les rendent passifs. Enfin le genre de vie : métro-boulot-dodo, selon l'expression consacrée.

Du vagabond au militant autodidacte

Pour répondre à la question, prenons mon cas. J'ai quitté l'école à 13 ans, révolté. J'étais un gosse de miséreux, à Carouge, méprisé et le dernier de la classe. Mais je m'en sortais toujours parce que c'était l'époque où il suffisait de réussir ses examens de fin d'année pour passer. Pendant la première guerre, je devins un gosse vagabond. J'ai fait les cent coups, parce qu'il fallait bien bouffer... Quand on est vagabond et que le chef de famille est mobilisé au service de la patrie ! En 1918, j'avais 16 ans, les mauvais garçons comme moi, on les envoyait en Suisse allemande, en colonies disciplinaires pour leur faire apprendre un métier. Et moi, ce fut boulanger-pâtissier, avec 14 heures de boulot par jour...

Quand je suis revenu ici à Genève, j'avais la rage au coeur. Je m'étais mis dans la tête une idée, comme un serment : "Tu t'engages à agir de façon à ce qu'il n'y ait plus jamais de gosses comme toi, mal traités comme tu l'as été". Alors, je me suis mis à turbiner mon instruction. J'ai réappris l'alphabet.

Sur un chantier de chômage, j'ai rencontré un copain anarchiste : ses idées correspondaient à ma conception de la liberté. Mes premiers livres d'études, à part les brochures de propagande, furent le Larousse en deux volumes. Un luxe ! Parfois j'avais réussi à les obtenir en prison. Je terminais presque toutes les manifs ou les grèves à Saint-Antoine. J'ai fait ma culture dans ces conditions !

Lorsque j'engageais une action, je piochais ardemment les arguments et leur justification. Là aussi, je me cultivais, par l'action pratique au départ.

Certes, il existait bien l'Université ouvrière créée après 1918. Mais cela restait trop général. Ce n'était pas de la formation vraie de militants non conformistes. Par contre, j'ai suivi des séminaires à la CGT française de Jouhaux notamment dans l'abbaye cistercienne de Pontigny. Le goût des séminaires m'a gagné et plus tard, j'ai constitué la Fondation du Centre d'Etudes Sociales aujourd'hui à Chouilly; parallèlement à mon activité syndicale à la F.O.B.B.

L'action directe "payait" plus que la méthode bureaucratique !

La Brèche : Peux-tu nous expliquer vos méthodes d'action directe pour faire aboutir vos revendications ?

Tronchet : Avec le succès de la grève de 1928, il a été démontré que l'action directe "payait" beaucoup plus que la méthode bureaucratique. Rappelons qu'autrefois, avant 1914, lorsqu'il y avait un boom de la construction, les entrepreneurs faisaient importer un grand nombre de travailleurs étrangers, particulièrement des Italiens. L'embauche se faisait pour une "campagne" allant du 1er mars au 30 novembre et à cette date, les constructions étaient recouvertes, dans l'attente du printemps. Il ne restait plus de "saisonniers". Cependant, pendant les périodes où ils étaient là, les ouvriers revendiquaient. Cela se concluait par un contrat collectif de travail pour la durée de l'année en cours, exclusivement. Et tout était à recommencer l'année suivante !

En 1928, la revendication avait changé : nous voulions la stabilité, une meilleure sécurité de l'emploi. Pour cela le syndicat exigeait une convention collective permanente et renouvelable après adaptation chaque année.

D'abord conquérir les contrats collectifs !

Les patrons de la Société des entrepreneurs refusaient un tel système qui, disaient-ils, les auraient mis en difficulté de concurrence avec les "collègues" non membres de leur société. Cela était d'ailleurs à craindre réellement ! Car cela permettait à certaines entreprises de rogner sur les salaires et d'imposer des horaires interminables aux pauvres ouvriers, craignant par-dessus tout d'être renvoyés dans leur pays.

C'est alors que les responsables du Syndicat s'engagèrent à faire appliquer scrupuleusement les clauses de la Convention envers et contre tous.

Le travail noir ou fait en dehors des règles collectives sera démolit !

Ce que les patrons "syndiqués" de la Société des Entrepreneurs craignaient arriva : des employeurs faisant pression sur des ouvriers faisant travailler le samedi après-midi, en heures supplémentaires et à des salaires réduits.

C'est là qu'intervint la conception de l'action directe des anarchosyndicalistes. Pour la protection ouvrière, il s'agissait de frapper dans les intérêts particuliers des entreprises. La règle était simple : au moment de la location d'appartements ou de locaux, ceux-ci étaient rendus inutilisables. L'entrepreneur fautif devait refaire entièrement le travail, tu vois la pression sur les bénéficiaires ! Des exemples ? Demandez-les aux anciens ouvriers parqueteurs, électriciens, ferblantiers, du chauffage central, aux grutiers et machinistes !

Parfois spectaculairement ou sans bruit, mais toujours efficacement, les entrepreneurs comprirent qu'ils devaient appliquer la convention collective, même lorsqu'ils refusaient de la signer, pour cause d'antagonisme avec leurs "chers collègues" de la Société des entrepreneurs.

Echec aux baisses de salaires !

Pendant les années 1934 à 1937, les patrons, encouragés par les directives du conseiller fédéral Musy, entreprennent une tenace action de baisse des salaires. La riposte, à Genève, est efficace, c'est l'action directe sur les chantiers.

La méthode ? Elle repose sur le principe "à patrons inhumains, ouvriers non consciencieux" ou encore, "à petit salaire, petit travail" ! Dans la pratique, cela veut dire "travaille au ralenti", "ne te fatigue pas" ! "ton patron n'en vaut pas la peine", "n'économise pas le matériel, les machines et les outils de ton patron". Les gars du métier et les patrons comprirent ce que cela voulait dire. Dans ce domaine, l'initiative individuelle était mise en avant.

La conquête de la semaine de 5 jours !

En 1936 déjà, nous avons obtenu l'application de la semaine de 5 jours sur les chantiers dits de secours aux chômeurs.

En 1958, l'USS s'opposait (déjà !) à l'initiative fédérale de la ré-

duction de la durée du travail à 48 heures. Le 26 juillet 1958, comme il fallait s'y attendre, il y eut une majorité rejetante d'électeurs.

Les Syndicats du bâtiment étaient eux convaincus des possibilités sociales. C'est alors, qu'après la votation, ils engagèrent à Genève, l'action directe pour l'obtention de la semaine de 5 jours. Les consignes étaient les suivantes : absentéisme individuel sur les chantiers le samedi matin, "aucune valeur de rendement pour le travail du samedi matin". Puis les syndicats appliquèrent le boycott collectif et les chantiers restèrent déserts le samedi matin.

Les entrepreneurs ripostèrent par des lock-out partiels ou des sanctions individuelles. Mais les ouvriers eux, qui ne recevaient donc pas de salaire pendant leurs actions de refus continuèrent l'action pendant de nombreux mois. Enfin, les patrons touchés directement dans leurs intérêts durent céder. La semaine de 5 jours était acquise !

Genève, le 2. 12. 1976

Propos recueillis par J. B. et P. H.



Manifestation des anarchistes à Genève en 1937.

Les communistes de l'époque impuissants face à Nicole

A l'heure où paraissent les souvenirs de Jenny Humbert-Droz, il n'est pas sans intérêt de citer un extrait de la brochure de la LMR consacrée au 9 novembre 1932 :

Par sa critique de la social-démocratie, tout d'abord, le P.C.S. (1) se coupe d'emblée de toute audience réelle au sein de la "base" socialiste. Si bien que la dénonciation du refus de la direction social-démocrate de réaliser "l'unité ouvrière" n'a guère de chance d'accroître en elle-même la rupture entre la base et le sommet du P.S.S. comme des syndicats. La signification des fusillades de janvier et juin (2) ne peut pas être exploitée par les communistes, qui hurlent sectairement que le P.S.S. ne constitue plus que "l'aile gauche du fascisme". L'expérience concrète pour les ouvriers zurichois, c'est que le P.S.Z. "trahit" leurs intérêts en défendant l'ordre bourgeois contre les revendications ouvrières. Or, le P.S.Z. et la F.O.M.H. se font les "briseurs de grève" au nom de la défense de la démocratie. Quelle audience peut dès lors rencontrer le Parti qui dénonce le P.S.Z. en l'assimilant aux bandes fascistes qui sévissent en Allemagne à la même époque et dont le but n'est pas de "défendre la démocratie bourgeoise" mais au contraire de la supprimer, en vue de se débarrasser des socialistes aussi bien que des communistes ? Espérant discréditer la direction socialiste, les communistes ne parviennent qu'à se discréditer eux-mêmes.

Un autre handicap s'ajoute à la politique stalinienne en Suisse : la conception que se fait Jules Humbert-Droz de la politique d'unité ouvrière. Humbert-Droz n'applique qu'à contre-cœur la théorie du "social-fascisme". Cela ne signifie pas pour autant qu'il se rallie à la politique de Lénine. Le "front unique", Jules Humbert-Droz le conçoit sous la forme du "front populaire". Le "front populaire", le "bloc des gauches", contrairement au "front unique" de Lénine, constituent des alliances "au sommet", la plupart du temps dans une perspective électorale, avec les organisations réformistes et une pseudo-"aile gauche de la bourgeois-

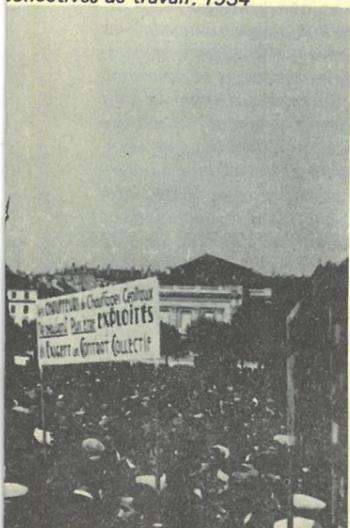
sié" (3), en vue de créer un regroupement pour la défense de la démocratie contre les partis réactionnaires et fascistes. Toutes les propositions de "front unique", dès 1933, sont le fruit d'un compromis entre les directives du Komintern et les conceptions "boukhariniennes" de Jules Humbert-Droz. (4)

Un des meilleurs exemples de ce compromis désastreux pour le P.C.S. est fourni par la position défendue à Genève, contre le P.S.G. de Nicole (qui se réclame, lui aussi, de l'"unité ouvrière"), lors des élections complémentaires au Conseil d'Etat, le 26 février 1933. Humbert-Droz, partisan de l'unité, du moins l'affirmait-il dans ses Mémoires, refuse tout soutien au candidat socialiste, Albert Naine, qui se présente, trois mois après les événements de novembre, contre le conseiller d'Etat Frédéric Martin.

Comment justifier aux travailleurs genevois, remplis de haine à l'égard d'un des principaux instigateurs de la fusillade, la présentation de deux, et non pas d'un seul candidat ouvrier ? Les communistes essuient une cuisante défaite : leur candidat, Jules Daviet (5), remporte 200 voix : 200 voix qui auraient suffi à Naine, qui en obtient plus de 12 000, pour battre le candidat de la bourgeoisie... (6)

- (1) Parti Communiste Suisse
- (2) Interventions violentes de la police dirigée par un socialiste contre des grévistes.
- (3) En France, le Parti Radical dès 1935.
- (4) Nicolas Boukharine, opposant de "droite" à la politique stalinienne dès 1928, après avoir été l'inspirateur de la théorie du "socialisme à pas de tortue" (1923-1928), et l'allié de Staline contre Trotsky et l'opposition révolutionnaire.
- (5) Un des blessés du 9 novembre 1932.
- (6) Les communistes, en Suisse romande, n'ont jamais réuni plus de quelques centaines de voix.

(extrait de la brochure LMR : "Novembre 1932, l'armée au service du capital, le mouvement ouvrier et les luttes antimilitaristes", Editions Cedips, Lausanne, 1972, 111 pages, fr. 4.-)



Congrès FTMH 76

Syndicat, ou «Grande Assurance»?

Le Congrès de la Fédération Suisse des Travailleurs de la Métallurgie et de l'horlogerie s'est déroulé du 10 au 12 novembre 1976. Nous avons déjà commenté pour l'essentiel les positions prises par ce Congrès (La Brèche No. 146, 27.11.76). Alors, pourquoi y revenir ?

C'est que, outre les décisions proéminentes, il est intéressant de pouvoir revivre, aux travers de témoignages, une telle réunion de l'intérieur. On comprend ainsi que le Congrès de la FTMH est à une telle fédération ce que le Parlement est à l'Etat bourgeois: les centres de décision ne sont pas vraiment là. Chambre d'enregistrement plutôt que lieu de débat réel, le long compte-rendu réalisé grâce aux notes prises par plusieurs délégués ouvriers, que nous publions aujourd'hui, en donne une illustration vivante.

A cette image de démocratie syndicale mise en léthargie par les flons-flons et l'autorité soigneusement protégée des secrétaires centraux, nous opposons la démocratie ouvrière. Loin de se limiter à réclamer la "démocratie à la base", la démocratie pour laquelle nous nous battons dans le mouvement ouvrier et dans la FTMH en particulier s'appuie sur deux options que les actuels dirigeants de la FTMH s'emploient consciemment à étouffer: tout d'abord le refus de subordonner la politique syndicale à la "défense de l'industrie suisse d'exportation", et plus généralement, à la collaboration avec les patrons; parallèlement un fonctionnement démocratique du syndicat, qui assure l'élection et la révocabilité des responsables à tous les échelons, l'impossibilité pour les responsables de prendre des décisions importantes sans une large discussion à la base, notamment dans les assemblées de sections d'entreprises et locales, la garantie du droit d'expression et d'éligibilité pour toutes les tendances, etc.

C'est dans une telle organisation syndicale seulement que l'ensemble des travailleurs, hommes et femmes, Suisses et Immigrés, pourront véritablement se reconnaître.

(Les passages en italique sont de la rédaction).

La rédaction

SOUS L'OEIL BIENVEILLANT DES PATRONS

Le Congrès bisextile de la FTMH répond à un besoin précis: celui qu'ont les organes dirigeants de faire approuver leur politique et, par là, de faire apparaître la FTMH comme une organisation au fonctionnement "démocratique".

Certes, la démocratie ne se résume pas au libre choix entre plusieurs options; les éléments qui permettent réellement de se faire une idée sur le choix doivent être également entre les mains du délégué, et avant lui, de la base qui est censée élire ses délégués. Le Congrès illustre très bien cette démocratie tronquée: il n'y a aucune pression directe, menace ou ultimatum exercés à l'encontre des participants; par contre, pour la majorité d'entre-eux, tout se passe comme si les choix du comité directeur (les fameux "préavis") leur apparaissent comme les seuls possibles. Qu'on en juge: **sur 128 propositions des sections** (auxquelles ajouter l'élection du président) **un seul des préavis du comité directeur a été repoussé** (en l'occurrence la nomination d'un délégué de la jeunesse suisse alémanique au comité fédératif en plus du secrétaire chargé de ces questions).

Dans tous les 127 autres cas la parole du comité directeur est apparue comme la voix de la sagesse incarnée à la majorité.

Il est intéressant de savoir comment les délégués ont été désignés. Contrairement à ce qui a été dit, ils ont en général été élus par les *comités de métier*. Cependant cette élection n'as pas été précédée d'un large débat de tous les syndiqués au sujet des options à prendre. Les délégués sont dans la majorité des cas de "vieux briscards" qui sans doute ont la confiance des travailleurs qu'ils représentent mais ils ne reçoivent aucun mandat précis de leur part. Il importe de comprendre ce point. Certains peuvent se bercer d'illusions au sujet des décisions du Congrès et s'imaginer qu'il ne rassemble que des bureaucrates décidant, dans le dos des travailleurs, de céder aux patrons. En fait, la **Mercredi:**

Le Congrès débute par un après-midi entier consacré aux discours d'introduction et de bienvenue, hommage aux disparus.

Le Conseiller fédéral Ritschard venu à titre privé comme syndicaliste (!!!) fait une des interventions les plus intéressantes sur la solidarité intérieure et les besoins de l'humanité. On lui offre des fleurs, puis Mischler jette à "notre conseiller fédéral" des "reste comme tu es le représentant du peuple"....

Canonica incite ensuite le Congrès à refuser la voie utopique dans la conduite des affaires syndicales; il est suivi d'un patron qui félicite la FTMH et plus particulièrement son président pour leur compréhension des réalités économiques. Il exprime l'espoir que d'une meilleure collaboration naisse un meilleur rendement... Son intervention suscite quelques remous vites calmés (1).

Commence alors une suite appelée "la belle assiette" dont l'acte 1^{er} consiste à nous annoncer que chaque congressiste recevrait une assiette en céramique... une très belle assiette, naturellement, nous pourrions être fier de manger dedans. Cet important détail provisoirement réglé, le directeur des travaux de la ville de Berne vient conter les mérites du président Mischler.

Jeudi et vendredi:

Jeudi, le président Mischler a la parole; pour ne pas manquer à la tradition, il se fend d'un rapport de 27 pages qui vaut son pesant d'or.

Après ce plat de résistance, Ghelfi nous avertit qu'il n'y aura pas de discussion sur le rapport lui-même, mais seulement sur le rapport d'activité accompagnant les propositions

Note:

(1) La présence patronale a fait l'objet d'une lettre de la section de Genève au Bureau du Congrès mais sans suite concrète.

jeurité des délégués est composée des travailleurs d'usine. Les secrétaires n'ont pas le droit de vote... Il est impensable que le comité directeur ait corrompu un à un les délégués. Il est tout aussi impensable qu'un délégué poussé par une base combative se dégonfle complètement en face de "l'autorité morale" du président Mischler. Les délégués représentent bien la majorité des syndiqués qui participent effectivement aux assemblées syndicales et qui forment "la base": une base d'ouvriers qualifiés, de contremaîtres et d'une minorité d'autres travailleurs, une base qui voit dans les syndicats non un instrument offensif tourné contre le patronat, mais une "Grande Assurance" qui doit la protéger dans son ascension individuelle vers un sort meilleur.

Les délégués au Congrès ne sont pas tous des soldats de plomb. Malheureusement les différenciations sont apparues sous la forme d'une opposition entre Suisses romands et Suisses allemands. La Suisse romande représentant, permanents compris, l'aile la plus avancée — disons l'aile la plus décidée du syndicat. Mais là encore pas de conclusions hâtives.

Ceci ne veut pas dire que ni les délégués ni le comité directeur n'ont pas encore une fois "trahi" les intérêts de la classe ouvrière. Bien au contraire. Les choix faits ne peuvent que désorienter un peu plus les travailleurs. La "trahison" ne vient pas du refus de suivre les choix de la base. Elle vient du refus de lui proposer clairement une alternative à l'actuelle politique conventionnelle qui nous montre de plus en plus les limites de la collaboration de classe en période de crise et d'attaque patronale redoublée.

Nous pourrions en terminer là, nous aurions fait notre "devoir journalistique", mais ce serait à l'évidence insuffisant. Un congrès FTMH est à la fois une chose vivante et morte. C'est tout un spectacle: le chapiteau est dressé au Kursaal de Berne il ne reste plus qu'à frémir.

tions des sections au Congrès. En clair: **aux secrétaires la politique générale, à la base les détails.**

La longue discussion sur les propositions commence. D'innombrables interventions se succèdent sur des sujets particuliers comme la discrimination entre les salaires des hommes et des femmes, les jours fériés, l'âge de la retraite, les escroqueries faites avec le 2^{ème} Pilier, les problèmes de la jeunesse. Impossible ici d'en faire un commentaire approfondi. Contentons-nous d'en aborder les plus importants, qui furent la **paix du travail "relative", le fonds de lutte, les 40 heures et l'élection du président.**

Paix du travail relative signifie dans la tête de ceux qui défendent cette thèse:

PAIX DU TRAVAIL
GENEVE

Lors du congrès de Lausanne, la FTMH a clairement défini que la politique conventionnelle n'est qu'un moyen de l'action syndicale. Ce moyen ne se

justifie que par les résultats qu'il apporte. La paix absolue du travail est prévue dans presque toutes les conventions collectives de travail alors que le Code des obligations ne prévoit qu'une paix du travail limitée. En période de régression économique la paix absolue du travail déséquilibre le rapport des forces au profit des employeurs.

Le congrès se prononce, en l'état, contre la paix absolue du travail et demande une révision urgente de toutes les CCT, afin de les faire correspondre sur ce point aux normes du Code des obligations fixées à l'art. 357 a, alinéa 2. De plus, lorsqu'il y a violation manifeste des dispositions d'une convention collective de travail par un employeur, les travailleurs doivent être immédiatement libérés de l'engagement de paix du travail par le Comité fédératif.

MORGES

Modification de la politique syndicale permettant de prendre des positions plus fermes lors



Er hat gut lachen...

denn er ist SMUV-Mitglied und weiss auch warum

Du hast heute:

Die langfristig konzipierte Politik der materiellen und sozialen Lageverbesserung für die SMUV-Mitgliedschaft.

Die umfassenden verbandseigenen Dienstleistungen: Arbeitslosenversicherungskasse, Fürsorge- und Alterskasse, Krankenkasse, Lücken-

Die sofortige gewerkschaftliche Intervention in allen Fällen von technologisch, strukturell oder konjunkturell bedingter Arbeitslosigkeit, beziehungsweise Entlassungen und Versetzungen.

Die gesamtschweizerische Organisation, in jedem Unternehmen der Maschinen- und Metall- sowie der Uhrenindustrie finden sich ge-

"IL A UN BON SOURIRE... car il est membre de la FTMH et il sait pourquoi" (publicité parue dans le SMUV-Zeitung). Où il est question de "profiter des prestations de la FTMH" comme une assurance ?

des négociations et, en particulier lors du renouvellement de convention (paix du travail relative).

De telles propositions devraient permettre aux organisations de travailleurs d'exercer une pression plus importante que ce n'est le cas actuellement sur les organisations patronales, en laissant planer la menace (même très vague) de mobilisation et de grèves déclenchées par le syndicat. Ce projet de réorientation de la politique syndicale reflète la combativité qui commence lentement à réapparaître parmi les syndiqués FTMH dans quelques sections suisses romandes. Mais, même pour les tenants de la paix du travail "relative", il n'est pas question de rompre réellement avec l'esprit de la collaboration de classes; la paix du travail "relative" devrait dans leur esprit permettre surtout de faire la chasse aux "mauvais patrons" — ceux qui ne signent ou n'appliquent pas les conventions, ou veulent en remettre les principaux acquis en cause. A tous les échelons — de la base aux secrétaires centraux — on trouve aujourd'hui dans la FTMH suisse romande des partisans de cette réorientation partielle: mais aucun d'entre eux ne propose un ensemble de mesures — comme le proposent les militants syndiqués opposés catégoriquement à la paix du travail sous toutes ses formes — permettant à l'ensemble des travailleurs syndiqués et non-syndiqués de s'organiser démocratiquement sur les lieux de travail, d'étudier leur catalogue de revendications et de préparer des mesures de lutte en sachant d'avance que le syndicat soutiendra leurs décisions collectives et s'emploiera même à reprendre les revendications communes à ces plateformes lors des négociations conventionnelles. A défaut de proposer un tel ensemble de mesures, le débat sur la paix du travail absolue ou relative — s'il ne doit laisser aucun militant ouvrier indifférent — ne sort pas d'un débat "juridique" sans conséquence pratique.

Ces propositions n'ont évidemment rien pour plaire au comité directeur qui a attaqué de deux côtés. En premier lieu Gilbert Tschumi se lance dans une variation subtile sur le thème "la paix du travail peut-el-

le être absolue ?" Citant maints juristes, il en conclut que la violation de la convention par le patronat semblerait délier le partenaire contractuel de ses obligations. Il admet que la paix du travail n'est pas un dogme mais une chose qui se gagne et qui doit être accompagnée d'avantages concrets. Il insiste sur le rôle conciliateur de la FTMH en cas de grève. Elle seule peut signer une convention mettant fin à une grève. **Il se prononce nettement contre toute grève de solidarité** qui signifierait une cassure de la convention par la partie ouvrière non précédée d'une cassure patronale. **En clair, il se prononce contre tout mouvement d'ensemble de la classe ouvrière.** Finalement il propose de refuser la motion en tant que telle, mais d'en accepter l'esprit (!).

Le président Mischler va se montrer plus direct. Il déclare en substance qu'il est impossible de signer une convention sans garantir une paix du travail absolue: les patrons ne l'accepteraient pas.

C'est finalement le refus du comité directeur qui l'emporte au vote. Derrière cette bataille d'interprétation il y a sans doute quelque chose de concret -- à savoir le choix entre deux voies à suivre. Celle de Tschumi, majoritaire, appliquant la paix du travail "absolue" avec l'esprit de la paix du travail "relative" (à savoir la possibilité de soutenir -- en dernière extrémité -- une grève déjà en cours, visant à protester contre une violation patronale de la convention); et l'autre, "romande", envisageant la possibilité de **déclencher** dans des cas semblables des grèves.

Suite logique à cette première passe d'arme, le débat sur la question du fond de lutte.

FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE LIESTAL

Lors du congrès extraordinaire de 1972, les sections de Bâle-Campagne avaient proposé la création d'un fonds de lutte. Cette proposition devait être transmise à l'assemblée des délégués. Nous avons constaté qu'elle ne lui a jamais été présentée.

C'est la raison pour laquelle la région de Bâle-Campagne a décidé de renouveler sa proposition concernant la création d'un fonds de lutte.

Proposition 1 :

FONDS DE LUTTE

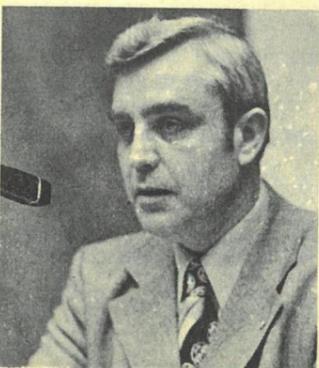
- a) Un fonds de lutte doit être créé.
- b) Une cotisation de 2 francs par membre et par mois doit être prélevée.

Cette proposition ne vise qu'à rendre crédible l'éventualité d'une offensive contre les patrons **non conventionnels**. Ses tenants ont été parmi ceux qui ont refusé peu auparavant la motion sur la paix du travail relative.

Elle est néanmoins repoussée par le comité directeur et par le Congrès à cause des frais qu'elle entraînerait (!) et des obligations qu'aurait impliqués son existence. Une proposition beaucoup plus vague et laissant les coudées franches au comité directeur la remplace.

40 heures :

Le débat sur les 40 heures don-



Gilbert Tschumi

ne lieu à une bataille importante où tous les coups ne sont réguliers. Le débat avait été faussé. Le président Mischler prend soin d'ailleurs de couper l'herbe sous les pieds à tout le congrès en affirmant que la décision de l'USS engage formellement la fédération. Il n'y a plus rien à décider ! Ce qu'il n'explique pas, c'est comment les travailleurs ont été consultés à ce sujet; fort de leur majorité automatique les membres des instances dirigeantes ne se sont bien sûr pas donné la peine d'impulser un débat général en préalable à leur vote au sein de la commission syndicale de l'USS.

Le Président Mischler ouvre les feux. Menaçant la salle du doigt, il affirme que seule la voie conventionnelle permet une pleine compensation de salaire; en fait c'est le seul argument utilisé par les adversaires de l'initiative 40 heures votée le 4 décembre.

Les partisans de l'initiative ne sont pas tous absolument clairs, mais néanmoins la section de Délémont qui propose le soutien à l'initiative insiste sur les raisons fondamentales qui motivent la revendication d'une réduction légale rapide à 40 heures, ainsi que sur les difficultés qu'entraînent les mots d'ordre de vote divergents au sein du mouvement ouvrier traditionnel. Elle réfute les arguments de la direction qui visent à imposer aux congressistes les positions déjà arrêtées par l'USS. Elle souligne ainsi que *"la décision de l'Union syndicale suisse prise lors de son congrès d'automne 1975, se fonde sur des assurances fournies par les associations patronales suisses"*, en rappelant que ces promesses n'ont pas été tenues, que *"pour les patrons le moment n'est jamais venu et ne viendra sans doute jamais"*.

Les partisans de la motion de soutien à l'initiative relèvent la contradiction du président Mischler qui se contente de relever les limitations intrinsèques à la voie légale, sans entrer dans le débat sur le contenu de l'initiative.

L'intervention la plus dure est faite par un camarade genevois. **Il insiste sur la supercherie que constitue la menace de catastrophe économique. Il dit qu'une diminution du temps de travail doit être payée par les profits du patronat...** Il fait ressortir l'augmentation de productivité durant la crise mais affirme aussi *"nous sommes tous d'accord, l'industrie suisse doit être concurrentielle, là-dessus pas d'équivoque"*. La nécessité d'une loi "applicable à tout le monde" est mise en avant. Il insiste sur la non-consultation de la base.



Hans Mischler

Pendant cette intervention, les choses se gâtent. Le camarade ayant dépassé légèrement son temps de parole, le directoire ne trouve rien de plus malin que de faire retentir le plus fort possible sa petite sonnette...

Sans doute suite à cette intervention, il est décidé par une motion d'ordre de limiter le nombre des orateurs à ceux qui sont inscrits à ce moment. De même, vers la fin des débats, le vendredi après-midi, certains délégués sans doute pressés de passer à table font adopter une motion d'ordre limitant les débats concernant chaque motion à 2 orateurs : un pour, un contre. Cette

restriction des plus scandaleuses entraîne le retrait d'une proposition par un motionnaire et une protestation verbale d'un délégué genevois. Le bureau du congrès ne dit rien. Qui ne dit mot consent, dans ce cas du moins.

On passe aux élections. Première opération : réélire en bloc et à la quasi-unanimité les anciens secrétaires. Deuxième opération : élire 2 secrétaires centraux, Hatt et Fink. Ils sont candidats uniques. Elus triomphalement à main levée avec fleurs et applaudissements.

Nous en arrivons maintenant au "plat de résistance" du congrès : l'élection du président, la seule décision dont l'issue n'est pas connue d'avance. Du moins en apparence.

Ce problème est au centre de la plupart des discussions de couloir depuis 2 jours. C'est donc avec une attention soutenue que les délégués écoutent le président Mischler annoncer la candidature officielle,

celle de Tschumi.

Dans la tradition de la FTMH, ce devait être au vice-président -- à savoir André Ghelfi -- de succéder à Mischler. Mais 2 choses ont cloché. La première, c'est que certains ont la dent dure. Il y a 4 ans, Ghelfi s'était présenté en outsider face à Mischler. Sans doute ce dernier n'a-t-il pas apprécié le geste. Ensuite, le collègue Ghelfi s'était exposé à la critique lors des affaires de Matisa et Dubied. Il était marqué sur ce point par nombre d'ouvriers tant soit peu combatifs. Impossible de savoir en fait ce qui a déterminé le choix des instances dirigeantes; peu importe, car les 2 hommes ont sur le fond les mêmes vues; il semble que Tschumi soit quelqu'un de plus "souple" dans la direction des affaires. Enfin, c'est à voir.

La candidature officielle posée, on demande à l'assemblée si elle a d'autres propositions. Un délégué de Moutier présente la candidature de Ghelfi. Il fait un panégyrique de

son candidat. Personne ne prend la peine de décrire l'activité de Ghelfi... Le climat du congrès est tel que chaque attaque contre un candidat ne peut que le renforcer... Il y a donc un silence utilitaire.

Ghelfi est néanmoins largement battu. Une fois de plus, le choix de la direction a primé.

Après avoir fait voter les résolutions finales à la queue-leu-leu et à l'unanimité, le président sortant nous confie combien il est triste de s'en aller. Quelle image plus significative du mouvement syndical suisse que celle de Mischler qui, ayant collaboré pendant toute sa vie avec le patronat, alors qu'il n'avait plus rien à perdre, plus aucune gloire à gagner, confiant quelle joie ça a été pour lui de mener la FTMH dans une telle voie, dans la voie bienheureuse de la conciliation profitable à tous. Le pire, camarades, le pire, c'est qu'il semblait y croire.

Henri

LE DISCOURS D'ADIEU DU GRAND TIMONIER MISCHLER ... ET SES CONTRADICTIONS.

★ MAIS NON, LA SUISSE N'EST PAS IMPERIALISTE ...

MISCHLER

"Par notre travail, nous avons fait de ce pays pauvre un pays prospère. Je n'exagère nullement en rappelant ici que les syndicats et leurs membres ont contribué de manière considérable à cette évolution -- et à cette réussite."

AGEFI (1)

(Dans un pays comme la Suisse) "le travail de ses habitants constitue le fer de lance, de l'économie; et le haut niveau de vie auquel nous avons accédé ne repose que sur le dynamisme des forces de travail que l'absence de richesses a développées au sein de sa population"

La LMR

La Suisse est le pays au monde qui compte le plus de capitaux investis à l'étranger par tête d'habitant.

★ LA PAIX DU TRAVAIL ET L'INDUSTRIE D'EXPORTATION

MISCHLER

"Les conditions d'existence de nos membres dépendent donc fortement de la capacité de concurrence de nos industries et de leurs exportations, la FTMH a des responsabilités particulières, qui déterminent à leur tour, les conceptions qui commandent notre activité."

Ces responsabilités nous font une obligation de rechercher l'entente mutuelle entre partenaires conventionnels, de prévenir dans toute la mesure du possible les conflits brutaux et d'écartier leur cortège de conséquences négatives."

(...)

"Pour remplir au mieux ces tâches, nous devons avoir constamment à l'esprit que le développement de notre commerce extérieur, partant, notre capacité de concurrence sont les fondements de la prospérité. Nous devons veiller à ce qu'ils ne soient pas ébranlés."

Je fais ces déclarations en présence de représentants de nos partenaires conventionnels. Et même intentionnellement : j'entends souligner la compréhension de la FTMH face aux réalités économiques."

Le PATRONAT

L'Union centrale des Associations patronales (2)

"En novembre 1975, l'Union centrale des Associations patronales a remis à l'Union syndicale suisse un mémorandum ainsi qu'une déclaration relative à la politique à moyen terme en matière d'horaires de travail. Ces documents exprimaient l'accord de principe des employeurs d'entamer des pourparlers en vue d'une réduction de la durée du travail, à condition que la situation économique se soit indiscutablement redressée et qu'une hausse des bénéfices permette à l'économie de compenser la majoration des coûts causée par la diminution des horaires."

La LMR

"La compréhension de la FTMH face aux réalités économiques", n'est rien d'autre que la "compréhension" à l'égard des bénéficiaires patronaux; plus ils seront gros, plus grosses seront les miettes qui tomberont de la table patronale, croit-elle. C'est pourquoi la direction de la FTMH considère la crise comme une catastrophe "naturelle"; si les patrons ne veulent plus rien céder, la faute en est à la "concurrence" internationale. Il faut les absurder et attendre sagement des temps meilleurs... La FTMH n'a donc aucune analyse économique indépendante de celle du patronat; dès lors, sa politique de soi-disant "défense de ses membres", sous l'obligation de rechercher l'entente mutuelle entre partenaires conventionnels", ne peut que représenter une trahison des intérêts de la classe ouvrière.

★ LE CHAUVINISME DE LA FTMH

MISCHLER

"Evidemment, la Suisse a toujours eu besoin -- et aujourd'hui encore -- de travailleurs étrangers. Mais c'est affaire de mesure et la raison a passé sous les roues."

(...)

"Les partis "nationalistes" (...) préconisent le recours à des méthodes inhumaines pour réduire de manière draconienne cette présence. Face à ce comportement réactionnaire, la FTMH affirme que les réductions des effectifs étrangers qui apparaissent indispensables doivent être opérées en respectant les impératifs moraux et humains."

(...)

"Les effectifs de la FTMH sont composés pour les 3/4 de travailleurs suisses et pour 1/4 de ressortissants étrangers. Nous affirmons la réalité de la solidarité internationale."

Le PATRONAT

Union centrale des Associations patronales (3)

"D'autre part, l'Union centrale attache du prix au fait que la nouvelle loi permet de régler l'admission des étrangers selon les conditions changeantes de l'économie."

Le patronat salue le fait que le statut des saisonniers, qui correspond aux besoins pratiques de toute une série de secteurs économiques, soit maintenu."

Notes :

- (1) AGEFI (quotidien financier) 28. 10. 76. Editorial.
- (2) in bulletin du SDES, 12. 10. 1976
- (3) AGEFI, 10. 12. 1976

La LMR

La FTMH affirme d'un côté "la réalité de la solidarité internationale", et de l'autre elle se lie corps et âme à la défense de l'industrie suisse d'exportation. Contradiction insurmontable -- la preuve : "On se dit qu'une utilisation plus judicieuse du potentiel de main-d'oeuvre aurait permis de réduire à temps la demande de travailleurs étrangers et qu'elle se serait traduite aussi par une amélioration de la capacité de concurrence." La FTMH affirme que "les réductions des effectifs étrangers qui apparaissent indispensables..." Dans les faits, elle n'applique donc pas la "solidarité internationale" à l'égard des travailleurs immigrés, s'aligne sur le patronat (maintien de la politique du contingentement), du statut de saisonnier) et ne réclame pas les mêmes droits politiques et syndicaux pour les suisses et les immigrés.

L'EGLISE DES OPPRIMES ET L'EGLISE DES OPPRESSEURS

DE NOTRE CORRESPONDANT EN COLOMBIE.

L'image du prêtre guerillero en Colombie n'est pas une chose nouvelle, depuis que Camillo Torres donna sa vie pour la cause des opprimés et des exploités.

Depuis quelques mois, cette image se réactualise à en juger par la répression dont est victime une partie de l'Eglise Catholique, ce courant entraîné dans la lutte des classes exploitées de la population.

CARTAGENA : les prêtres et la guerilla



Il y a environ 2 mois à Cartagena, trois prêtres et une soeur sont arrêtés sous l'accusation d'être en contact avec l'ELN (Ejército de Liberación Nacional - Armée de Libération nationale).

50 soldats de la marine armés de pelles et de pioches détruisent le sol et les parois de l'Eglise de Saint Geronimo dans le district de Pasacaballos, prétextant vouloir chercher des armes. Même opération à l'Eglise de Sainte-Anne près de l'île de Barú, avec l'arrestation des prêtres Rafael Geney, Cesar Rojas, Eduardo Ramirez, ce dernier accusé de détention de grenades MK dans son habitation, et de la soeur autrichienne Herline Mosés dont on séquestre l'argent et les médicaments qu'elle utilisait dans ses fonctions d'infirmière.

La réaction ne tarde pas : les 180 paroisses qui composent le diocèse de Cartagena où les religieux travaillaient avec 50 000 personnes qui vivent dans des conditions inhumaines, se solidarisent.

Cet épisode donne naturellement le prétexte à une campagne acharnée contre l'aile progressiste de l'Eglise colombienne. Pendant que la hiérarchie ecclésiastique se préoccupe de se maintenir à une bonne distance de ces faits, la hiérarchie militaire tonne contre "la subversion marxiste dans l'Eglise", et la presse parle du danger des prêtres "sectaires et politisés". Jusqu'à aujourd'hui, le lieu de détention et le sort de ces religieux est inconnu.

CALI : un autre exemple



Plus récemment, à Cali, le 16 novembre, l'Eglise est victime d'une autre irruption militaire. 30 unités de fantassins, mitraillette à la main, font irruption dans le Centre paroissial del "Niño Dios de Belen".

A cette occasion aussi le prétexte en est la recherche d'armes et l'opération est conduite sous le regard effrayé des 520 élèves des classes élémentaires. Ces écoliers subissent des scènes telle que celle du soldat qui arrache l'image du Christ d'une paroi parce qu'elle a été superposée à celle de Che Guevara.

La réaction de l'Eglise à cette nouvelle provocation de la hiérarchie militaire ne se fait pas attendre : même l'évêque de Cali, Monseigneur Alberto Uribe qualifie cet acte d'"assaut à main armée" et dénonce une autre opération militaire au mois de juin au cours de laquelle trois prêtres ont été accusés d'être des "subversifs" et de donner des cours de marxisme à l'école.

26 prêtres d'autres villes publient alors un manifeste de solidarité et dénoncent d'autres actes de répression : le prêtre espagnol Juan Boltud est surveillé depuis 4 mois par des patrouilles de l'armée; la soeur supérieure Maria del Carmen doit abandonner le pays à la suite des pressions exercées par le DAS (Département Administratif de Sécurité).

La chaîne des protestations contre cette répression aveugle atteint son apogée à Bogota avec la déclaration du président du Conseil Episcopal Latino-américain, le cardinal brésilien Aloisio Lorscheider qui déclare qu'"il existe une conspiration contre l'Eglise de la part de ceux qui y voient une force qui parle en faveur des moins protégés et contre les injustices qui prospèrent dans le pays"...

Evidemment, il ne faut pas être naïfs. Il ne faut pas confondre une "conspiration contre l'Eglise" avec l'expression d'un renforcement des conflits de classes qui, n'épargnant pas l'Eglise, crée en son sein une division entre l'Eglise des opprimés et l'Eglise des oppresseurs. D'un côté, on

trouve tous les religieux qui à cause d'une particulière sensibilité individuelle ou à travers une interprétation humanitaire de l'Evangile soutiennent les luttes des exploités et déshérités jusqu'à payer ce choix de leur propre vie, comme ce fut le cas avec le prêtre Aurentino RUEDA assassiné par l'armée colombienne le 12 juillet à TARAZA (Antiochia) où il travaillait pour les paysans pauvres. De l'autre, il existe une hiérarchie ecclésiastique totalement compromise avec la réaction, tentant de sauver les "bons rapports" entre l'Etat et l'Eglise et qui arrive, de temps en temps, à discréditer à travers ses représentants les "plus illuminés" l'image d'une Eglise qui lutte contre la pauvreté et les injustices.

Cette division à l'intérieur de l'Eglise n'est pas nouvelle, mais elle assume des proportions de plus en plus nettes dans la mesure où des secteurs de plus en plus nombreux du clergé sont réprimés pour leur participation à la lutte de classe aux côtés des couches exploitées : le prolétariat et les paysans pauvres

UN PHENOMENE REPANDU !



Dans tout le continent latino-américain, ce phénomène d'entraînement d'une partie de l'Eglise dans les conflits sociaux et de la répression qui s'ensuit, a pris ces derniers mois une ampleur jusqu'à aujourd'hui inconnue. Il suffit de citer quelques exemples :

BRESIL

* Au BRESIL, une bande d'"anticommunistes" enlève l'évêque Adriano Hipoliti le 22 septembre dernier. Après l'avoir maltraité et peint en rouge, ils le laissent dans une rue des faubourgs de Rio de Janeiro.

* Le 11 octobre à Riberaió Bonito (Mato Grosso), le prêtre Joao Bosco Penido est abattu de sang froid par un policier parce qu'il protestait contre les tortures infligées sous ses yeux à deux femmes incarcérées. Le responsable a été arrêté avec d'autres complices et incarcéré dans une prison d'un village voisin. Mais quelques jours après, ils peuvent "s'enfuir", fait étrange lorsqu'on connaît les conditions de détention dans ce pays...

ARGENTINE

* Sept prêtres, deux séminaristes et trois soeurs ont été assassinés par les "esquadrans

de la mort" d'extrême-droite, dans lesquels on trouve divers éléments de la police, après le coup d'Etat en mars dernier en Argentine. Un évêque qui menait une enquête sur ces faits meurt d'une façon curieuse dans un accident de la route !

EQUATEUR / CHILI

* En Equateur, la troupe disperse un meeting international de Défense des droits de l'Homme organisé par l'évêque de Riobamba en août dernier. 22 prêtres de 9 pays et 15 évêques (dont 4 nord-américains) sont expulsés du pays sous l'accusation d'"incitation à la subversion". Trois de ces évêques, chiliens, sont accueillis à coup de pierres à leur retour à Santiago; le tout avait été organisé par des officiers du gouvernement Pinochet.

La cause des exploités est encore loin d'être partagée par l'Eglise dans son ensemble même si le nombre des prêtres qui comprennent leur travail d'évangélisation comme une participation directe aux affrontements entre classes ne cesse d'augmenter.

Il s'agit là de la répercussion de la lutte des classes à l'intérieur de l'appareil ecclésiastique - le symptôme de l'affaiblissement de l'alliance traditionnelle "du sabre et du goupillon" destinée à maintenir les exploités sous le joug des armes et de l'"au-delà". Ceux qui portent le sabre se retournent aussi aujourd'hui contre ceux qui portent le goupillon : ou du moins contre ceux qui ont compris leur "mission d'évangélisation" comme un défi à l'oppression et aux injustices.

Felipe
le 14 décembre 1976

SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS DE CICOLAC-NESTLE !



Filiale de Nestlé en Colombie, Cicolac contrôle pratiquement l'ensemble du marché des produits laitiers en Colombie. Elle a ainsi pu augmenter de manière considérable ses prix durant ces deux dernières années.

Les trois usines de Nestlé en Colombie, Valledupar, Bugalagrande, Ubaté, emploient plus de 3 000 travailleurs.

A la fin du mois de mai 1976, ceux-ci ont déposé une liste de revendications en vue du renouvellement du contrat collectif, et qui exigeait notamment :

- * hausses de salaires
- * adaptation au renchérissement
- * sécurité de l'emploi
- * reconnaissance des droits syndicaux.

Ces revendications se sont heurtées à l'intransigeance absolue de la direction de Cicolac-Nestlé. Dans les conditions très difficiles imposées par l'état d'exception en Colombie, le syndicat des ouvriers, Sintracicolac, a tenté d'organiser une lutte. Malgré la présence continue de l'armée et de la police, les travailleurs ont réussi à former des comités de base par section, et à élire démocratiquement des délégués à une coordination des 3 usines.

Le trust multinational peut maintenir son intransigeance face aux revendications des travailleurs, grâce au soutien qu'il reçoit du régime colombien et des ses bandes armées. Nestlé n'a qu'un but : garantir les gigantesques profits que lui assure sa situation de monopole sur les achats et les transformations de produits laitiers de base en Colombie comme en de nombreuses autres régions d'Amérique latine et Centrale, garantir et élever encore le taux d'exploitation très élevé qui se pratique dans ses usines. En période de récession mondiale, le trust multinational reconnaît lui-même que ce sont ses activités dans la zone des pays sous-développés qui lui ont permis avant tout de continuer une expansion imperturbable en 1974 et 1975, à peine ralentie en 1976 seulement.

Les chiffres sont éloquents : Nestlé aurait largement de quoi satisfaire les revendications des travailleurs de Nestlé dans toutes ses usines d'Amérique centrale et latine :

En 1975, Nestlé est passé du 22ème au 19ème rang des entreprises non-américaines. Nestlé a traversé allègrement

la récession mondiale : son chiffre d'affaires indexé a augmenté de 10 o/o en 1975 (près de 19 milliards de francs; l'augmentation serait moindre en 1976, de l'ordre de 2 à 3 o/o). La progression des ventes est surtout marquée en dehors de l'Europe. Les profits déclarés (et qui ne représentent qu'une faible fraction des profits réellement empochés) ont augmenté de 16,3 o/o par rapport à ceux de 1976. Le passage d'un taux de bénéfice déclaré de 8,7 o/o du chiffre d'affaires en 1974 à 9,2 o/o du chiffre d'affaires en 1975 en dit long sur la hausse réelle du taux de profit réalisé à l'échelle mondiale par Nestlé; de même que le "cash flow", qui représente l'ensemble des moyens financiers propres à l'entreprise (bénéfices déclarés et amortissements, disponibles pour l'auto-financement), et qui a augmenté en 1975 de 13 o/o, pour atteindre 1 375 millions de francs.

Ces chiffres révèlent bien quel est le sens du refus de Nestlé d'entrer en matière sur les revendications des travailleurs de Cicolac, qui n'ont même pas de quoi compenser la hausse des prix des produits laitiers qu'ils ont eux-mêmes fabriqués... Il est d'une urgente nécessité que se développe, par-dessus les frontières, une solidarité internationale des travailleurs de Nestlé et des syndicats des travailleurs de l'alimentation. Nos camarades de la rédaction de "Poder Obrero" ont attiré notre attention sur la grève qui se prépare dans de si difficiles conditions depuis des mois à Cicolac. Il est donc d'autant plus important de ne pas relâcher l'effort de dénonciation des méthodes scandaleuses du trust le plus important de l'impérialisme suisse, d'autant plus qu'il bénéficie de puissants moyens, pour, en Suisse même, redorer son blason, brouiller les cartes.

Solidarité internationale avec les travailleurs de Cicolac ! Nestlé peut payer ! A bas l'impérialisme suisse !

la rédaction

Nous reviendrons dans un très prochain numéro sur la présentation d'une thèse sur Nestlé à l'Université de Lausanne.

A partir du siège d'Unilac à Panama, Nestlé étend son pouvoir sur 13 pays latino-américains. En Colombie, Nestlé possède 11 fabriques (notre photo, celle de Pereira). Poder Obrero : journal de la LOC et des Commandos Camilista (organisation sympathisante de la IVème Internationale).

LE 4EME CONGRES DU PARTI COMMUNISTE VIETNAMIEN

Le «débat de fond» aux cadres, le débat d'application aux masses

A fin décembre, le Parti Communiste Vietnamien (PCV) — jusque-là Parti des Travailleurs du Vietnam — a tenu à Hanoï son quatrième congrès en 46 ans d'histoire. Première réunion de cette importance organisée depuis la victoire obtenue face à l'impérialisme américain, ce congrès se devait d'aborder et de trouver des solutions aux très grandes difficultés économiques, sociales et politiques auxquelles se trouve aujourd'hui confronté le Vietnam en transition vers le socialisme. Si l'adoption de choix économiques pour les cinq années à venir constituait le point essentiel de l'ordre du jour, la lutte face à la bureaucratiation au sein du parti et dans l'ensemble de la vie politique du pays était tout autant une question décisive. C'est sous ce double aspect que notre camarade Pierre Rousset analyse ci-dessous les résultats et premiers enseignements de ce congrès.

LE DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL



Le Duan, premier secrétaire du PCV

Le IVème Congrès du Parti communiste vietnamien a longuement abordé les problèmes posés par l'adoption du 2ème plan quinquennal (1976-1980). Ce n'est qu'un cadre d'orientation encore très général qui a été exposé dans les rapports de Le Duan, secrétaire général du PCV, et Pham Van Dong, Premier ministre, mais les discussions préparatoires, publiées dans la presse, comme les interventions au Congrès ont souligné l'ampleur des difficultés auxquelles la révolution vietnamienne reste confrontée.

La perspective d'ensemble, la "ligne de la révolution socialiste au Vietnam", reste celle définie depuis longtemps en RDVN (République démocratique du Vietnam du Nord). La "plus grande particularité" du Vietnam est qu'il "poursuit un processus de passage direct d'une économie où prédomine la petite production à la grande production socialiste en brûlant l'étape de développement capitaliste".

Pour ce faire, il faut, au travers d'une "lutte de classes acharnée et complexe" réaliser trois révolutions : "révolution dans les rapports de production, révolution scientifique et technique et révolution idéologique", la deuxième étant la "clé de voûte" de l'ensemble.

Mais aujourd'hui, les séquelles de la période coloniale et des ravages de la guerre, les effets de la pénétration américaine au Sud continuent d'entraver le développement économique. La réoccupation des terres au Sud est toujours rendue difficile par les consé-

quences des déversements massifs de défoliants et des bombardements américains : durant le premier semestre de 1976, 575 000 bombes et obus ont été désamorçés, et 26 000 hectares de terres ont été rendus à l'agriculture.

Les exportations ne couvrent que 20 o/o des importations et il faudra plusieurs années au Vietnam pour retrouver l'autosuffisance alimentaire. Sur une population active de 22 millions de personnes, il y a deux millions de chômeurs — tous au Sud.

Les effets de l'incurie bureaucratique et de désordres de gestion ont été, eux aussi, longuement exposés dans la presse et à la tribune du congrès; exemple parmi d'autres, un responsable du ministère de la Construction mécanique notait que dans son secteur, "nous ne mobilisons que 40 o/o de nos capacités de production... nous ne produisons que 300 types d'articles alors que nous en avons besoin de milliers".

Les objectifs du plan quinquennal tentent de tenir compte de cette situation. La priorité de principe à l'industrie lourde est réaffirmée, mais pour le long terme. Dans l'immédiat (les 5 années à venir), les priorités sont inversées, il s'agit avant tout d'augmenter la production agricole, d'élever (progressivement) le niveau de vie des masses, de résorber le chômage et de rétablir l'équilibre de la balance commerciale. L'exportation de charbon, produits alimentaires divers, etc. doit permettre d'importer une "technologie avancée". L'accent est en conséquence mis sur l'agriculture et la sylviculture, puis sur l'industrie légère, avant de l'être sur l'industrie lourde.

Les choix définis dans le 2ème plan quinquennal ne sont évidemment pas seulement économiques. Ils sont aussi politiques et sociaux.

Le Duan le reconnaît, lui, qui, dans son rapport, souligne que "la condition primordiale", qui doit permettre la réussite du plan, "est l'établissement et le renforcement constant de la dictature du prolétariat, l'instauration et l'exploitation incessante du droit des travailleurs d'être les maîtres collectifs de la société". Mais certaines des conditions indispensables à l'instauration d'une démocratie socialiste de masse réelle manquent au Vietnam. C'est là que réside la faiblesse essentielle du plan de développement économique.

cratisme et l'autoritarisme, à se détacher des masses." C'était de la révolution de 1945 qu'Ho Chi Minh parlait ainsi. Plus de 30 années après, le "danger bureaucratique" a été au coeur des travaux du IVème Congrès

DANGER BUREAUCRATIQUE

"Avant la révolution, notre parti se trouvait dans l'illégalité et oeuvrait dans la clandestinité. Mais, depuis, il est devenu un parti au pouvoir, ce qui incitait certains cadres et membres du parti à tomber dans le bureau-

L'ABSENCE DE LA CHINE...

L'absence de la délégation chinoise à ce congrès a aussi mis en lumière la dégradation des relations sino-vietnamiennes. Elle est due probablement à l'acuité des conflits frontaliers qui opposent aujourd'hui les deux pays, au refus des Vietnamiens de voir condamner à leur tribune le "social-impérialisme soviétique", à la crise intérieure de la direction chinoise qui réduit sa marge de manoeuvre internationale. En appelant à la constitution d'un "Front des peuples contre l'impérialisme", Le Duan a réaffirmé avec éclat le point de vue original du PCV au sein du mouvement ouvrier international.

Pour l'heure les révolutionnaires vietnamiens ont, quant à eux, une responsabilité particulière dans l'évolution de la situation en Asie du Sud-Est. Depuis le coup d'Etat du 6 octobre en Thaïlande, la radio de la République socialiste du Vietnam n'a cessé de dénoncer les "cliques fascistes de Bangkok" et de saluer les actions de guérilla du Parti communiste thaï. La responsabilité des PC au pouvoir dans la région (Vietnam, Chine, Laos, Cambodge) est grande par rapport au développement de la résistance populaire en Thaïlande. L'évolution du PCV à son égard sera le premier et le plus important test concret quant à la réalité de l'internationalisme défini à son IVème Congrès...

du Parti communiste vietnamien et des campagnes politiques de critique et d'auto-critique lancées par le bureau politique après la victoire.

La préparation du congrès reflète les inquiétudes de l'appareil dirigeant du parti face aux tensions croissantes qui se sont manifestées, une fois la paix revenue, entre les masses et un nombre de cadres au comportement par trop administratif et bureaucratique. Pour la première fois, le rapport central de Le Duan a été diffusé publiquement dans la presse plus d'un mois avant la tenue du congrès. Le quotidien du PC le *Nhan Dan*, a ouvert plusieurs semaines durant ses colonnes à un abondant courrier relatif à ce rapport. Le congrès national a été précédé de l'ensemble des conférences de province (au nombre de 35), ou de grandes villes (au nombre de trois).

Le problème est que la "campagne anti-bureaucratique" ne touche pas à l'essentiel : la structure institutionnelle du pays et l'institutionnalisation des privilèges de fonction des cadres. L'exercice direct du pouvoir d'Etat reste l'apanage du parti : "Pour permettre au peuple travailleur d'exercer pleinement son droit de maître collectif, il importe de lui faire exercer ce droit par le canal des organisations de masse, de pair avec la forme la plus élevée de ce droit — celle exercée par le canal de l'Etat sous la direction du parti". (rapport de Le Duan).

Les choix alternatifs qui devaient être tranchés par le 2ème plan quinquennal n'ont pas été présentés à la population. La "tribu-



Une usine de tracteurs à Hanoï

ne de discussion" de la presse avait essentiellement une fonction pédagogique. Le débat d'orientation est resté le monopole de la direction du parti et de l'Etat. Il reste le débat d'application...

Les déformations bureaucratiques de la société et de l'Etat vietnamiens sont avant tout les conséquences de l'arriération sociale et économique du pays, comme du retard de la révolution dans les grands centres impérialistes. Mais, ils sont aussi nourris et aggravés par l'orientation même du PCV.

Le "cas" de Saïgon-Ho-Chi-Minh-Ville est ici exemplaire. Dès la victoire, la direction vietnamienne a souligné avec raison la nécessité de "dégorger" la capitale du Sud d'une partie importante de sa population pléthorique. Depuis, un million de personnes ont rejoint les campagnes. Il faut, a-t-il été affirmé à la tribune du congrès, qu'un autre million d'habitants quitte la ville. Mais le PCV se heurte à une forte résistance passive de la part d'une partie de la population "déclassée". Et le journal *Giai Phong* notait, en septembre, qu'il n'est pas facile de maintenir intactes les vertus révolutionnaires "et, dans un environnement comme celui d'Ho-Chi-Minh-Ville, où les poisons idéologiques et culturels du néo-colonialisme américain sont toujours actifs et où les pièges matériels de la classe bourgeoise continuent d'être tendus".

L'appel à la conscience des cadres et à la pression des masses ne peut remplacer l'activité propre de conseils populaires exerçant directement le pouvoir d'Etat. L'impérialisme américain a tout fait pour rendre passive la population saïgonnaise, et une terrible répression a décapité plusieurs générations de militants révolutionnaires au Sud. Mais la conception substitutive du rôle du parti défendue par la direction du PCV tend à interdire l'intervention autonome des masses à l'échelle régionale ou nationale. La "solution" du problème saïgonnais ne peut qu'être rendue plus difficile et le PCV échappera difficilement, malgré ses efforts, à des mesures de coercition directes pour crever l'abcès néo-colonial.

L'exemple chinois mérite d'être analysé au moment où la révolution vietnamienne est rentrée dans une nouvelle période de son histoire. La dénonciation des comportements administratifs et autoritaires, les "campagnes de rectification" n'ont pas suffi à enrayer le développement bureaucratique.

Pierre Rousset

MOUTIER (suite de la p. 4)

faire les frais de la crise !

* Les patrons se plaignent qu'ils n'ont pas de quoi ? Qu'ils en fassent la preuve : exigeons l'ouverture des livres de comptes à une délégation élue du personnel !

* Non au secret commercial, non aux négociations secrètes. Exigeons, comme le propose un tract de la section jurassienne de la LMR, la convocation immédiate par la FCOM et la FTMH d'une assemblée générale de tous les travailleurs de MMH, qui débouche sur l'élection

d'un comité de grève responsable de toutes les tractations avec la direction devant les travailleurs et révoicable en tout temps par la majorité de l'assemblée générale.

La section Jura de la LMR a aussi appelé toutes les forces politiques et syndicales à s'unir pour mener en commun une bataille contre le chômage et les licenciements dans cette région. Pourquoi le secrétaire central de la FTMH et la

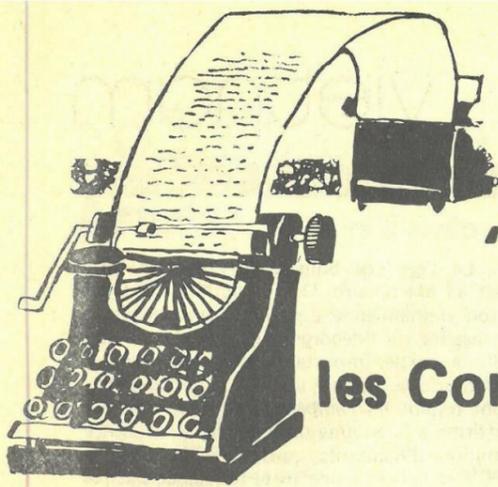
direction de MMH auraient-ils peur des formes démocratiques de lutte des travailleurs ?

correspondant Jura, 14. 1. 1977

Dernière minute :

On apprend que François Schaller a été promu en fin d'année au grade de lieutenant-colonel. La paix du travail, c'est la paix des patrons. La défense nationale, la guerre des patrons...

La Brèche p. 13



"Rupture", au nom de l'indépendance nationale, quitte les Comités de Soldats

Rupture : "l'antimilitarisme et la lutte pour les droits démocratiques sont inconciliables"

En mai 1976, Rupture pour le Communisme (RplC) prenait position dans son organe (no 18, pp. 10-11) sur la crise des Comités de Soldats en soulignant que :

"L'affaiblissement du mouvement de soldats, sa faible maturation politique ne doivent pas pour autant mener à sa désorganisation. Cette situation rend encore plus nécessaire sa stabilisation autour de la lutte pour les droits démocratiques."

"Actuellement deux tendances (...) sont à combattre. En premier lieu, le repli sur les seules luttes de soldats à l'intérieur des casernes. (...) La seconde erreur est de faire émerger par une fuite en avant les objectifs du mouvement sur le plan politique pour prétendre parer à sa faiblesse."

Huit mois plus tard, la plateforme que Rupture avance pour construire un nouveau "mouvement démocratique des soldats" (mds) s'exprime ainsi :

"La lutte pour les droits démocratiques ne doit pas se faire derrière le mur des casernes uniquement avec l'appui d'une poignée de démocrates. Elle doit s'insérer dans le cadre général des luttes en Suisse. Une telle stratégie nécessite de redéfinir toute la pratique du mds par rapport à la critique du flou des CS. Celui-ci a satisfait les CS qui ont cru pouvoir derrière le paravent d'un slogan glisser et développer leurs thèmes antimilitaristes. Nous l'avons toujours dit : l'antimilitarisme et la lutte pour les droits démocratiques sont inconciliables". (1)

En quelques mois, l'évolution est sensible. D'un débat politique qui respectait l'impératif de réunir en un seul mouvement les faibles forces des antimilitaristes en Suisse, Rupture est passé à une polémique violente, et à la décision de se battre contre les Comités de Soldats, de les dénoncer :

"La nouvelle organisation de soldats devra être construite (et cela passe par la rupture radicale avec les caractères antimilitaristes et subversifs qui ont isolé les CS)". (1)

On peut se demander comment Rupture estime qu'il est possible de se battre contre l'armée bourgeoise sans faire de "l'antimilitarisme", sans risquer de passer pour "subversifs". Pour l'instant, essayons de comprendre qu'est-ce qui a fait que Rupture change son fusil d'épaule de manière aussi brusque, comment se fait-il que les amis d'hier sont devenus du jour au lendemain des ennemis ("cet antimilitarisme verbal est dangereux et antagonique avec le développement d'un mouvement de soldats, car il conduit à une subversion verbale qui ne profite qu'à l'Etat et au DMF, qui peuvent l'utiliser pour réprimer ce mouvement de soldats", etc.) (1) ?

A notre avis, ce retournement est inspiré à Rupture par deux faits.

Le premier concerne le mouvement antimilitariste. Durant les trois dernières écoles de recrues, l'influence des militants de Rupture parmi les soldats organisés dans les principaux Comités de Caserne n'a cessé de s'amoindrir. Au cours de la dernière réunion commune des Comités de Caserne et des CS, le 21 novembre (la Brèche no 148), la tendance que représente Rupture n'était pas représentée parmi les soldats — les militants de Rupture n'ont fait aucune proposition, aucune intervention; pendant ce temps les soldats soulignaient eux-mêmes la nécessité d'élaborer une nouvelle plateforme d'action et de revendications, ainsi que la publication d'un journal national des CS. Il est difficile de ne pas interpréter ce silence de Rupture comme un constat d'échec. D'où sans doute la décision de quitter les CS. Mais sur quelles bases ? Il faut bien justifier un retournement aussi inattendu... C'est là qu'intervient le deuxième fait : la volonté de Rupture de s'adapter complètement et sans aucun esprit critique à la politique internationale de la nouvelle équipe dirigeante chinoise. Cette politique extérieure ne consiste pas seulement à maintenir des relations diplomatiques et commerciales avec le Chili de Pinochet,

avec le régime du Shah d'Iran, mais aussi à vanter les mérites des bourgeoisies européennes favorables au réarmement dirigé contre les Etats ouvriers du Pacte de Varsovie (qualifiés d'Etats "sociaux-impérialistes" par les Chinois). Chacun connaît les louanges adressées par Pékin-Information au combattant anti-impérialiste Rudolf Gnaegi.

Rupture ne va pas jusqu'à s'aligner sur la revue des maoïstes suisses orthodoxes OFFENSIV, qui réclame une armée forte — mais s'en rapproche considérablement en prônant la nécessité de "lutter pour une véritable indépendance nationale".

Et c'est finalement sur ce point de clivage que Rupture appuie sa principale critique aux "antimilitaristes révolutionnaires"... qui "ne reconnaissent pas l'importance de l'indépendance nationale. (...) Ils ne font en fait que désarmer le peuple en cas d'agression et nier que celui-ci peut et doit défendre son indépendance". Rupture précise qu'une armée qui n'accorde pas les droits démocratiques aux soldats ne peut pas se défendre, et qu'il ne faut pas faire confiance à la bourgeoisie pour défendre le pays :

"Ce n'est pas notre problème d'engager la Suisse à construire une bombe atomique mais cela ne nous est pas indifférent de voir le Conseil fédéral et la majorité des Chambres brader l'indépendance nationale en matière de politique d'armement en acceptant le diktat des deux grands..."

On comprend maintenant pourquoi Rupture a mis à l'ordre du jour la "lutte contre l'antimilitarisme", puisqu'il faut encourager "la volonté de défense du peuple" !



Verra-t-on bientôt Rupture (comme déjà le POCH) se revendiquer du drapeau national ?

Les révolutionnaires se battent depuis 50 ans contre cette idéologie. Mais deux guerres mondiales, au cours desquelles les bourgeoisies des pays impérialistes ont envoyé les travailleurs se massacrer les uns les autres, ne suffisent pas à Rupture. Ces guerres étaient-elles justifiées ? Quelle "patrie" les travailleurs de chaque pays européen ont-ils à défendre, à l'heure où les bourgeoisies elles-mêmes coordonnent leurs armées (OTAN) ? Quelle signification ont les "frontières" de la Suisse, à une époque où les entreprises suisses les plus importantes ont un caractère multinational, où les banques suisses regorgent de capitaux de toutes provenances, où le montant de capital investi à l'étranger relativement au nombre d'habitants est en Suisse le plus élevé du monde ? C'est ce pays — le plus impérialiste du monde — dont Rupture pense qu'il faut défendre "le territoire"...

Partie prenante des Comités de Soldats depuis leur création en Suisse romande (1973), les militants de "Rupture pour le Communisme" à Lausanne et leurs sympathisants dans le reste de la Suisse ont décidé de quitter les Comités de Soldats.

Personne ne peut contester que les Comités de Soldats traversent une passe difficile. Ils ont perdu des forces; ils n'ont pas été en mesure d'alerter l'opinion publique, et en particulier le mouvement ouvrier, à propos du scandaleux procès de Spillmann et Stotz, deux militants du CS de Bâle en août 76. Mais, contradiction, les luttes dans les casernes ne se sont pas autant affaiblies que les Comités de Soldats eux-mêmes. Bref, c'est surtout dans les lacunes de l'activité des CS, leur manière d'expliquer leur lutte, et leur mauvais fonctionnement interne qu'il faut rechercher les raisons principales de leur crise actuelle.

Dans le numéro précédent de la Brèche, nous avons annoncé une série d'articles consacrés "à la crise des Comités de Soldats en Suisse et à la voie que nous proposons à l'ensemble du mouvement antimilitariste pour lui permettre de retrouver un second souffle" La réponse à un long texte "émanant de la majorité politique (!) et numérique du CS Lausanne" (1) nous fournit l'occasion d'apporter aujourd'hui une première contribution à ce débat. Dans le prochain numéro, nous défendrons en positif nos propositions pour l'activité en commun de tous les antimilitaristes en Suisse.

(1) souligné par nous

la rédaction

Rupture estime peut-être qu'il est possible de défendre le pays — sans défendre ses banques, sans défendre ses multinationa-

les... ? Une telle position serait en effet difficile à traduire dans la pratique.

Non à la défense nationale !

Nous nous opposons avec vigueur à la défense nationale aussi bien sous la forme justifiée par la bourgeoisie, que sous la forme défendue par le mouvement ouvrier réformiste (une défense nationale "populaire", au moyen d'une armée plus "démocratique").

C'est contre les travailleurs (1904, 1912, 1918, 1919, 1932) que l'armée bourgeoise a utilisé ses armes — et non contre des armées étrangères. Aujourd'hui, il est plus actuel de mettre l'accent sur ce rôle d'armée de guerre civile — qui ne cesse de gagner en actualité, aux yeux de la bourgeoisie — plutôt que de débattre sur le risque ou non d'une guerre et sur la manière dont des antimilitaristes conséquents auraient dans ce cas à mettre en pratique leur internationalisme. Dans la mesure où nous pensons qu'il est indispensable que tous ceux qui veulent lutter dès aujourd'hui contre l'armée bourgeoise de guerre civile, contre l'embrigadement dans les casernes, pour les droits démocrati-

Nous sommes aussi — et depuis toujours ! — pour qu'à l'intérieur des Comités de Soldats se déroule un débat politique fraternel sur la défense nationale. La presse des Comités de Soldats peut très bien refléter ce débat démocratique, et publier côte à côte diverses contributions à ce débat, il n'y a pas de honte à cela.

Mais telle n'est pas l'attitude de Rupture. Cette tendance n'a jamais voulu ouvrir (comme nous l'avons proposé déjà en 1973) un réel débat sur la défense nationale. Elle le refuse encore aujourd'hui en mettant le CS devant le tournant accompli et en déclarant sans discuter : la majorité du CS de Lausanne déclare le CS dissous ! Etrange conception de la démocratie ouvrière, où l'accusé n'a pas le droit de se défendre, et qui rappelle les méthodes en vigueur dans le Parti communiste chinois... Plus inquiétant encore, Rupture annonce vouloir construire un "mouvement de soldats" concurrentiel dans les casernes, dans lequel il s'agira d'éviter aussi "l'adhésion de certains opportunistes qui seraient tentés d'utiliser les structures en place à leurs propres fins politiques".

Soldats, recrues, vous êtes avertis !

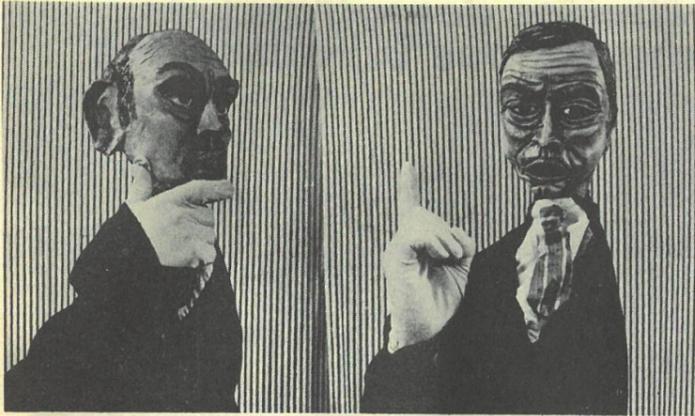
La tentative de Rupture de supprimer le CS de Lausanne pourrait passer pour la reconnaissance d'un fait accompli, tant ce Comité de Soldats a réduit ses activités publiques durant les derniers mois. Mais Rupture prétend dissoudre tous les Comités de Soldats de Suisse, et de plus, les difficultés du CS de Lausanne nous apparaissent a posteriori non sans rapports avec l'attitude des militants de Rupture majoritaires en son sein. Ce qui ne signifie pas que les militants "minoritaires" n'ont pas la volonté de maintenir le Comité de Soldats de Lausanne; ils redoubleront d'efforts pour en faire un réel instrument de soutien et de popularisation des luttes qui n'ont pas cessé de se dérouler dans les casernes de la région. Ils continueront à collaborer avec l'ensemble des Comités de Soldats au sein de la coordination nationale à renforcer la propagande antimilitariste dans les casernes, dans la rue et les écoles, en lançant dans l'immédiat un journal national, qui doit tendre à entamer un débat réellement démocratique avec toutes les tendances antimilitaristes, notamment les mouvements pacifistes et les objecteurs de conscience.

Il n'en va pas seulement de la survie d'une organisation indispensable, mais aussi de la nécessité de démontrer que les méthodes de Rupture sont scandaleuses, et qu'on peut faire ce qui était impossible jusqu'ici dans le CS de Lausanne : garantir à la fois la possibilité pour toutes les tendances de s'exprimer, et à la fois l'unité d'action dans les casernes et au sein des Comités de Soldats, car la lutte ne peut que gagner en efficacité si elle est le fruit d'un débat vivant.

Vive les Comités de Soldats !

F. G. et A. B., 13. 1. 1977

Prenez contact case postale 2407
Comité de Soldats
1002 Lausanne



ET NOUS LES APPRENTIS... une lutte - un film

sont en circulation et sera probablement distribué aussi en Allemagne dans les circuits parallèles et peut-être programmé par la Télévision allemande ainsi que par celle de la Suisse italienne.

Un film sur la lutte des apprentis, pour lequel les apprentis ont lutté !

Déjà en 1975, le CAT proposa d'offrir 1 500.- fr. pour la réalisation du film, argent récolté pendant des fêtes d'apprentis. Bien que les assemblées officielles facultatives (tenues pendant les heures de cours) aient accepté par votation cette proposition, le directeur de l'École professionnelle de Trevano qui administrait les 1 500.- fr., refusa de donner la somme au CAT. En signe de protestation, les apprentis boycottèrent les cours pendant la semaine du 8 au 13 mars 1976. Le directeur organisa une nouvelle votation "obligatoire" et à scrutin secret. Malgré l'oeuvre de persuasion de certains enseignants et la participation forcée de tous les apprentis qui d'habitude ne participent pas aux assemblées du CAT, parce qu'encore désintéressés aux problèmes qui les concernent, les résultats confirmèrent ceux des votations précédentes.

Le chômage des jeunes et la réponse des apprentis une année après

Au cours de l'année scolaire 1975-76, à la suite de nombreuses sollicitations et prises de positions publiques de la part des apprentis, les syndicats ont réussi à obtenir l'introduction de la clause des 6 mois de travail garanti à la fin de l'apprentissage, dans quelques contrats. Le Syndicat du Bois et du Bâtiment (FOBB) a réussi à imposer dans tous les contrats cantonaux de son secteur, sauf celui des menuisiers et des peintres. Toutefois, la forte opposition patronale à l'application de l'accord signé à la suite de la lutte a limité les résultats positifs au seul syndicat FOBB.

De son côté, le CAT continue toujours sa lutte afin que la clause pour le maintien de la place de travail obtenue avec la lutte du printemps 1975, soit introduite également dans les autres professions, particulièrement celles qui sont le plus frappées par le chômage des jeunes. Ceci d'autant plus que la situation demeure grave : à la fin de l'année scolaire 1975-76, la Section cantonale pour la formation professionnelle a publié les résultats d'une enquête officielle portant sur tous

les apprentis qui terminaient l'apprentissage au printemps 1976 et qui révélait que plus de 40 o/o d'entre-eux n'avaient pas trouvé une place de travail. A la fin de l'année scolaire, les apprentis du CAT ont organisé une table ronde publique à laquelle ils ont invité toutes les personnalités (représentées dans le film par des marionnettes) qui avaient pris part aux négociations après l'occupation du réfectoire de Trevano. Autorités cantonales, syndicalistes et représentants patronaux qui avaient signé l'accord, durent justifier pourquoi ils n'avaient pas respecté l'engagement d'introduire dans tous les contrats de travail cantonaux la clause des 6 mois de travail garanti après la fin de l'apprentissage.

Lugano, 26 novembre 1976

Réalisation : Giovanni Doffini avec la collaboration des apprentis et de la Pic Film, Lugano

1976, 16 mm, 43 min., noir et blanc, DISTRIBUTION : version française, FILM-POOL, C. Vallon, Châtelard 10, 1018 Lausanne, 021/36 51 44

En Suisse environ la moitié des jeunes qui à 15 ou 16 ans ont terminé la scolarité obligatoire, entreprennent un apprentissage de 3 ou 4 ans auprès d'une entreprise ou d'un patron. Pendant cette période ils travaillent toute la semaine sauf pour un jour et demi où ils doivent fréquenter l'école professionnelle. Il n'est pas exagéré d'affirmer que ces jeunes constituent une catégorie discriminée par rapport à leurs contemporains qui poursuivent leur formation par des études, puisqu'ils sont occupés pendant 40-50 heures par semaine et ne jouissent que de 3 ou 4 semaines de vacances par année. De plus actuellement les apprentis sont frappés massivement par le chômage des jeunes; d'après une enquête officielle réalisée ce printemps, environ 40 o/o des jeunes qui terminent l'apprentissage cet été n'ont pas trouvé de travail. C'est pour cela que Giovanni Doffini - qui a lui-même suivi un apprentissage d'électricien de 4 ans - a voulu faire connaître ces problèmes par un film réalisé avec les apprentis au moment où eux-mêmes prennent conscience et deviennent les protagonistes d'une lutte pour l'amélioration de leur condition.

Plus de 1 000 apprentis occupent leur école !

Le film expose dans l'ordre chronologique le développement de la lutte qui s'est déroulée au printemps 1975 dans l'école professionnelle de Trevano-Lugano qui est fréquentée par 1 500 apprentis. Après avoir mené une enquête sur leurs perspectives de chômage, ces apprentis ont tenu des assemblées d'information et ont ensuite occupé le réfectoire de l'école pendant une semaine pour revendiquer une garantie d'emploi de 6 mois après la fin de l'apprentissage (ce qui leur aurait aussi permis de pouvoir jouir au moins des prestations de l'assurance chômage après). Pour réaliser cet objectif, ils ont obtenu des négociations avec la participation des plus hauts responsables des organisations patronales et syndicales, des autorités cantonales de la formation professionnelle et d'une délégation de 6 apprentis; négociations qui ont débouché sur un accord signé par les partenaires sociaux.

L'idée du film : née pendant la lutte

L'idée de faire ce film n'est née que petit à petit pendant la lutte. Dès le début, tous les événements ont été enregistrés sur magnétophone; les apprentis ont pris beaucoup de photos et quelquefois il a été possible de tourner des séquences avec la caméra 16 mm. Ensuite, ce matériel a été organisé en utilisant le journal tenu par un apprenti comme fil conducteur.

Le son constitue la structure de base sur laquelle ont été greffés les documents filmés, les photos et les marionnettes - animées par la voix originale - qui interprètent les négociations.

La réalisation de la version originale du film (dont il n'existe toujours qu'une copie, la première), a été possible grâce au travail non encore payé fourni par tous les collaborateurs et par Giovanni Doffini. La Pic-Film SA de Lugano a participé en prêtant son équipement technique. Le réalisateur a reçu 1 500.- fr. des apprentis de Trevano et d'autres versements pour un total de 300.- fr.; tous les frais comptant (pellicule, laboratoires, etc.) sont tombés directement à sa charge. Giovanni Doffini a demandé un soutien financier à de nombreuses organisations culturelles, économiques, professionnelles et politiques sans aucun succès, sauf pour la section de Locarno du Parti Socialiste qui a offert une aide de 100.- fr. Après le Festival de Locarno, le film a également reçu une aide du Département fédéral de l'Intérieur.

Diffusion et palmarès

Le film "Et nous les apprentis" a été présenté au Festival de Locarno 1976 dans le cadre de l'Information suisse, où il a rencontré un bon succès de public et de presse (projection hors concours). Il a ensuite participé au Festival International de Mannheim (RFA) où le jury officiel lui a décerné le prix "Golddukat" de la ville de Mannheim de 2 000.- marks, le jury évangélique lui a décerné son premier prix et le jury de la Volkshochschule (qui ne décerne pas de prix) lui a décerné une recommandation.

Le film a également été sélectionné pour le Festival de Nyon 1976, en concours.

Le film est actuellement distribué à un rythme très intense en Suisse alémanique où deux copies

UNE CRITIQUE DU FILM DE DOFFINI PARUE AU TESSIN :

Il y a une année les apprentis de l'école professionnelle de Trevano ont réussi à captiver l'attention du public tessinois. En occupant la cantine de l'école pendant quelques jours, un groupe d'étudiants avait essayé d'attirer l'attention des autorités scolaires, des syndicats, des patrons et de toute la population sur le problème du chômage. Bien que ce problème soit devenu grave pour tous en période de récession, il est surtout dramatique en ce qui concerne les apprentis. (...) Cette année, un groupe des apprentis en question nous a fait une seconde surprise : la sortie d'un film tessinois à ce sujet. Un événement exceptionnel, pour ne rien dire de plus : parce que, si encore quelqu'un en doutait - en ce qui concerne le cinéma suisse, nous représentons la région sous-développée par excellence.

Troisième surprise : le film réalisé par Giovanni Doffini, ex-apprenti de Trevano, avec la collaboration de ses amis apprentis et de cinéastes de la Pic Film est une oeuvre non seulement

efficace, mais délicate et juste, telle qu'on ne pouvait pas l'espérer dans un milieu où on ne peut pas faire des comparaisons au niveau cinématographique. "E noialtri apprendisti" suit le journal d'un des jeunes gens qui avait participé à la lutte, et ce sont ces notes qui déterminent le rythme de cette oeuvre en lui attribuant une structure ainsi qu'un aspect personnel et humain.

Le film est créé à base du matériel sonore : Doffini et ses amis avaient à disposition des enregistrements presque complets des événements : à partir des premières discussions parmi les apprentis jusqu'à la décision d'occuper la cantine et aux rencontres avec les patrons, les syndicats et la direction de l'école. Ces enregistrements sont "couverts" d'images (dans les cas où on en avait) ou de photos ainsi que de scènes de marionnettes d'une troupe tessinoise qui vient d'être fondée (et que nous vous recommandons, puisqu'il vaut la peine d'assister à une de leurs représentations), la "Panzi-ni's Zirkus".

Le résultat, nous l'avons déjà dit, est d'une précision inattendue parce que ces trois éléments d'expression sont mis en accord avec les enregistrements avec une grande sensibilité et délicatesse. Tenant compte aussi des moyens certainement très limités (les techniciens ont travaillé gratuitement). Ainsi le film tient son discours d'une manière équilibrée, presque calme, mais non sans agressivité. C'est un des grands mérites de "E noialtri apprendisti" : d'avoir réussi jusqu'à la fin à tenir un discours cohérent, ouvert à l'avenir, sans cette grandiloquence déclamatoire, cette fureur polémique qui finit par se tourner contre les intérêts des auteurs et de faciliter le jeu du parti opposé (une tendance qu'on retrouve souvent dans les oeuvres de jeunes auteurs qui protestent contre des abus sociaux ou politiques). L'image, ou bien la photo, est toujours conforme aux réactions des protagonistes, et elle se présente d'une façon directe et simple qui est simplement humaine. (...)

Fabio Fumagalli
"Azione", 24. 7. 1976

YA PAS QU' LA POLITIQUE...

GENEVE

AMR
jeudi 27 janvier, 20 h. 30, salle Patiño
TOTI SOLER
guitare flamenco, avec improvisation.
CAC, Cinéma Voltaire

dès le mardi 18 janvier :
Hommage à **MAI ZETTERLING**
avec par exemple :
Les amoureux
Jeux de nuit
Docteur Glass

Les filles
We have many men (Tant d'autres)

30 janvier : week-end **MUSIDORA**
groupe de femmes cinéastes, artistes et musiciennes.

LAUSANNE

Cabaret théâtre des Faux-Nez
du 13 au 26 janvier, 21 h.
YVAN LABEJOF,
des histoires ethnologiques sur les Blancs...



Cinémathèque suisse
Aula du collège de Béthusy, séances à 19 h. et 21 h.

une semaine de **CINEMA BELGE**
mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 janvier.
vendredi 21 janvier : hommage au cinéaste **Henri Stark**, avec la présence du réalisateur.

LA CHAUX DE FONDS
Théâtre populaire romand
LE ROI LEAR, de Shakespeare
première le 12 février au Noirmont, ensuite tournée dans le Jura et à Genève.

Comme une traînée de poudre, la contestation démocratique s'est étendue, ces derniers mois, de Moscou à Prague, de Berlin-Est à Varsovie. Ne voyant que le cumul des faits, les journalistes occidentaux parlent déjà de "l'année des dissidents". Comme si soudain, des citoyens "épris de liberté" relevaient la tête contre la machine bureaucratique. L'emploi du terme "dissidents" n'est pas un hasard : il évite de caractériser la nature de cette opposition, ses objectifs sous le couvert de généralités (la liberté, la démocratie).

La résurgence d'une opposition exprime une tendance beaucoup plus profonde dans les "pays de l'Est". Après des décennies d'autarcie, le niveau de développement atteint par les plus importants états ouvriers, les échanges avec les pays capitalistes rendent toujours plus intolérable le maintien de l'état despotique de la bureaucratie, les inégalités criantes qu'il protège, l'absence de socialisation effective dans la gestion de la production, la consommation, la vie culturelle. Parallèlement, dans les pays impérialistes, la lutte de classes connaît une nouvelle montée depuis une dizaine d'an-

nées. Même les partis communistes ne peuvent s'y soustraire et doivent définir un "autre modèle" de socialisme (confondu avec une simple démocratisation du capitalisme). Tous ces changements n'ont pas été sans influence pour briser l'isolement des oppositionnels.

A cet égard, l'année 1976 marque un certain "tournant". Alors que la bureaucratie espérait pouvoir endiguer le processus en renvoyant à l'exil les oppositionnels les plus connus, cette politique, critiquée par les PC, mal venue dans le cadre des accords d'Helsinki, n'a fait que stimuler l'opposition.

Mais ce n'est pas encore le plus important. Car si l'opposition trouve aujourd'hui un écho dans le mouvement ouvrier européen (et particulièrement dans les PC), c'est que ses figures, les plus connues ne se réclament plus seulement des droits démocratiques mais ouvertement du socialisme. Il y a deux ans, Brejnev pouvait encore faire croire que le système bureaucratique avait ses raisons d'expulser un idéaliste réactionnaire comme Soljenitsyne. Aujourd'hui, il doit affronter des Pliouchtch, des Biermann à côté d'un Sakharov ou des défenseurs des Droits de l'Homme.

1977 : L'ANNEE DES "DISSIDENTS" ?

Pour les commentateurs bourgeois, l'enjeu de cette opposition se confond avec un "besoin de liberté", évidemment identique à la démocratie bourgeoise. Il est vrai d'ailleurs qu'une partie de l'opposition, marquée par des décennies de dictature bureaucratique, et avant tout d'origine intellectuelle ou scientifique, ne se bat que pour le respect des droits démocratiques élémentaires (liberté d'opinion, de réunion, de presse, etc...) sans lier ces objectifs à un projet politique et social alternatif de construction du socialisme. Il ne s'agit en rien de déprécier l'importance de ces droits démocratiques, mais de comprendre pourquoi une certaine convergence est possible entre cette opposition et les défenseurs de la démocratie formelle bourgeoise.

Dans son zèle à convaincre la bureaucratie, le journaliste de la Tribune de Lausanne (S. Perrier, 12. 1. 1977) finit par même en dire trop sur les "avantages" purement formels de la démocratie parlementaire. Il conseille au gouvernement polonais d'accepter l'idée d'une commission d'enquête parlementaire sur la répression,

"l'exemple des démocraties occidentales ayant montré à loisir les possibilités dont dispose pareille commission pour entermer les affaires délicates" !!

Or l'enjeu est ailleurs que dans la garantie formelle de quelques droits fondamentaux. A la différence du système capitaliste (où la bourgeoisie détient son pouvoir de la propriété privée des moyens de production), la bureaucratie n'a pas de pouvoir économique propre qui lui permette de "laisser jouer" les mécanismes de la démocratie formelle. Toute ouverture à la critique démocratique, au débat, à la liberté d'opinion, à la pluralité des partis pose immédiatement la question du contrôle des choix de production et de planification, des dépenses de consommation, du contrôle des travailleurs sur la gestion dans l'entreprise et l'état pour la bonne et simple raison que ces décisions sont prises par l'état seul et non pas par des industriels privés. C'est d'ailleurs pour cette raison que la bureaucratie a besoin d'un régime totalitaire et redoute comme la peste les droits démocratiques les plus élémentaires.

A cet égard, le renouveau de la contestation (même si elle reste encore portée avant tout par des intellectuels et se limite aux revendications démocratiques immédiates) augure de confrontations autrement plus dangereuses pour la bureaucratie. Il suffit de rappeler que toutes les luttes de masse anti-bureaucratiques (1953, 1956, 1968) ont été précédées d'un tel renouveau de la contestation démocratique, du débat, qui ont créé la faille dans laquelle de plus larges masses travailleuses se sont engouffrées en avançant alors leurs propres revendications (droit de grève, contrôle ouvrier dans l'entreprise et sur la planification, choix différents de planification, syndicats indépendants du parti et de l'état). L'enjeu réel de cette opposition est là : saura-t-elle, pour conquérir les droits démocratiques, trouver le lien avec les travailleurs et opposer la mobilisation des masses (et non l'ONU ou la Charte des Droits de l'Homme) à la machine bureaucratique. Le renouveau d'une opposition socialiste, la jonction avec les travailleurs réprimés en Pologne permettent de l'espérer.

POUR UNE SOLIDARITE PERMANENTE

On comprend pourquoi la bureaucratie commet l'apparente "grossière" erreur de renvoyer même des Pliouchtch ou des Biermann en exil. Son objectif n'est pas la considération de l'Occident mais la stabilité intérieure.

Pour les révolutionnaires, le socialisme ne signifie pas une limitation mais une extension des droits démocratiques développés (mais constamment niés) par la société bourgeoise. Une démocratie directe, dans la production et la vie sociale, liée à la gestion par les travailleurs eux-mêmes de la production. Mais aucune expérience "socialiste" n'a pu introduire jusqu'ici cette forme supérieure de démocratie, pas même l'Union Soviétique des premières années, vu les conditions politiques, économiques et militaires dans lesquelles elle se trouvait au sortir de la guerre civile. Voilà où il faut chercher les raisons pour lesquelles bien des oppositionnels considèrent la démocratie bourgeoise comme une référence.

Le mouvement ouvrier, les

révolutionnaires ne doivent pas pour autant se mettre sur la réserve. Au contraire, le renforcement de cette opposition, et surtout de ses courants socialistes et communistes, la crédibilité de la démocratie ouvrière, tant pour les oppositionnels confus que pour les travailleurs européens, exigent d'engager une solidarité ouverte, active, pour la défense intransigeante des droits démocratiques et pour leur extension dans une solution socialiste. Toute limitation de ces droits (à l'exception d'une menace d'agression impérialiste - ce que ne sont pas même les idées d'un Soljenitsyne) est plus nuisible au socialisme parce qu'elle va à l'encontre de son projet fondamental d'émancipation des masses. Pour cette raison, si nous combattons les idées d'un Soljenitsyne et les confusions d'un Sakharov, nous disons : "ces gens ont le droit de s'exprimer en URSS, ce n'est pas leur interdiction mais l'extension de la démocratie ouvrière vivante qui les convaincra qu'ils sont en arrière de l'histoire" ! A plus forte raison bien entendu pour un Biermann, un

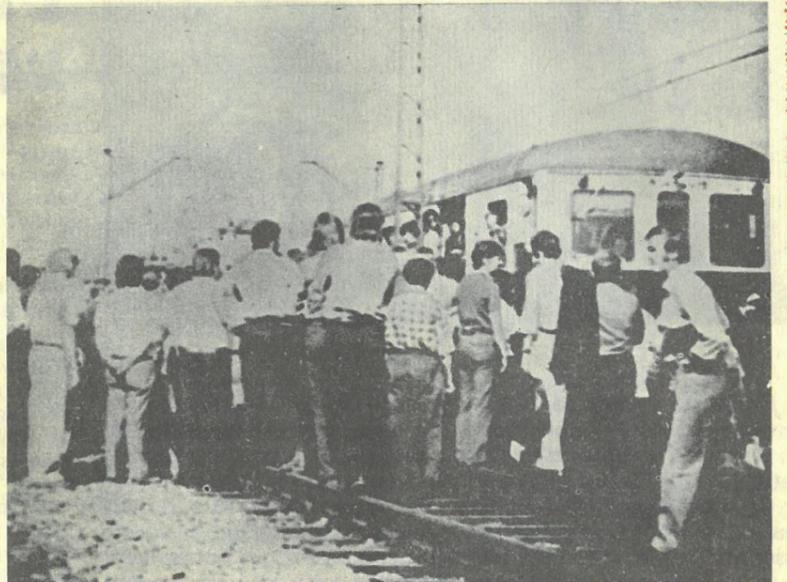
Medvedev ou un Pelikan.

Dans cette optique, une solidarité active du mouvement ouvrier européen permettrait de renforcer et ses rangs et l'opposition socialiste dans les "pays de l'est". Mais cette bataille exige en même temps de montrer qu'il ne peut y avoir de conquête effective de la "liberté" sans gagner aujourd'hui les travailleurs de ces pays à ce combat, en intégrant immédiatement aux droits fondamentaux ceux de faire grève, d'élire directement ses délégués et de les révoquer, de constituer des syndicats indépendants du parti et de l'état, de contrôler et déterminer eux-mêmes la production.

L'avenir de l'opposition et du socialisme est de ce côté. Il ne s'agit plus de laisser aux seuls commentateurs bourgeois le monopole de la critique du stalinisme mais d'engager dans le mouvement ouvrier, le plus largement possible, une solidarité active au nom de la démocratie socialiste.

m. rivière, 13. 1. 1977

Les libertés démocratiques, cauchemar des bureaucrates



Les ouvriers polonais d'Ursus bloquent une voie ferrée

LA IVÈME INTERNATIONALE SUR L'ÉCHANGE BOUKOVSKY-CORVALAN

La IVème Internationale salue les libérations des deux prisonniers politiques Corvalan et Boukovski, libérations exigées depuis longtemps par l'opinion ouvrière dans le monde. Elle dénonce le gouvernement du Chili qui, avec l'appui de l'impérialisme américain, est responsable de l'assassinat et de la torture de milliers de prisonniers politiques. En acceptant le troc de Corvalan contre Boukovski, ce régime inhumain poursuit le seul but d'utiliser cet accord à des fins de propagande anti-communiste.

La IVème Internationale dénonce de même la façon cynique dont la bureaucratie soviétique a accepté l'accord de troc, ce qui aide les milieux réactionnaires des pays capitalistes à identifier les régimes de Pinochet au Chili et de Brejnev en URSS, identification que nous rejetons catégoriquement. Une fois de plus il confirme que les actions répressives du Kremlin portent de l'eau au moulin de la propagande

opposants. Il n'y a donc aucun changement qui est survenu dans le caractère répressif du régime du Kremlin.

La IVème Internationale appelle tous les travailleurs et tous les partisans de la liberté d'expression à accentuer la lutte pour la libération de tous les prisonniers politiques en Union soviétique, pour leur droit à séjourner dans leur pays et à y défendre leurs opinions, à lutter ainsi pour le rétablissement de la démocratie socialiste en URSS et dans les autres Etats ouvriers bureaucratés.

La IVème Internationale enregistre que plusieurs par-



Corvalan

tis communistes (ceux de France, d'Italie, d'Espagne, etc.) ont pris position contre l'emprisonnement d'opposants ou de dissidents en Union soviétique. Elle demande qu'ils traduisent ces critiques verbales modérées en une action vigoureuse, qu'ils organisent des manifestations de masse pour demander la libération de tous les emprisonnés, pour soutenir les travailleurs de Pologne emprisonnés ou chassés de leur travail pour fait de grève, pour exiger l'évacuation de la Tchecoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie. Leur opposition à l'absence de démocratie ouvrière dans les pays dominés par la bureaucratie soviétique manquera en outre de crédibilité, aussi longtemps que ces partis ne permettent pas dans les rangs des organisations de masse politiques et syndicales qu'ils contrôlent le droit de tendance et la libre expression de ces tendances.

26 décembre 1976

Le secrétariat unifié de la IVème Internationale



Boukovsky anti-communiste et anti-socialiste de par le monde.

En opérant ce troc de Boukovski contre Corvalan, le gouvernement de Brejnev reconnaît la qualité de prisonnier politique à Boukovski, - ce qu'il avait nié quand il l'enfermait en prison ou dans un hôpital psychiatrique.

L'expulsion d'Union soviétique de Boukovski survient quelques mois après celle de Pliouchtch et d'autres dissidents soviétiques. Mais en même temps, le gouvernement soviétique procède à de nouvelles mesures de répression accrue contre les